

Théâtre

Y

FESTIMAUGES © Baptik

15^{es} RENCONTRES
TEPOS
MAUGES
Osons l'énergie positive

BIENVENUE
dans les Mauges pour les Rencontres TEPOS



Avec le soutien financier de :



Avec le soutien financier de :



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025


MAUGES
COMMUNAUTE

L'ÉDITO

Chères Maugeoises, chers Maugeois,

L'année 2025 a confirmé **notre engagement collectif pour un territoire résilient, innovant et solidaire**. Parmi les temps forts, les 15^e Rencontres nationales TEPOS, accueillies à Chemillé-en-Anjou, ont placé les Mauges sous les projecteurs de la transition énergétique et écologique. Cet événement, riche de 620 participants, a mis en lumière notre économie circulaire, notre coopération territoriale et notre ambition d'exemplarité. Avec 40 ateliers, 20 visites et 4 conférences, TEPOS a démontré que notre territoire est un laboratoire d'idées et d'actions concrètes pour répondre aux défis climatiques.

Notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), finalisé en 2025, et notre Plan Local de l'Habitat (PLH) illustrent cette volonté de concilier aménagement durable, mobilité douce et préservation des ressources. Les ombrières photovoltaïques, les projets agrivoltaïques ou encore la Plateforme Alimentaire des Mauges sont autant de preuves que nous agissons pour une autonomie énergétique et alimentaire. Avec Synergie, notre pôle dédié à l'économie circulaire, nous avons accueilli plus de 250 entreprises et structuré un écosystème où réemploi, innovation et formation se renforcent mutuellement.

La solidarité reste au cœur de notre action : que ce soit à travers Soli'Mauges, qui a réuni 1 200 participants autour d'un spectacle inclusif, ou via le Conseil Local de Santé Mentale, nous œuvrons pour un territoire où bien-être et lien social riment avec transition juste.

En 2026, nous poursuivrons cette dynamique avec le nouveau Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) et la poursuite des projets TEPOS. Ensemble, faisons des Mauges un modèle de territoire engagé, où chaque initiative compte.

Hervé MARTIN,
Président de Mauges Communauté

SOMMAIRE

Le territoire -----	p.6
Les élus du Conseil communautaire -----	p.8
La gouvernance 2026 - 2032 -----	p.10
Ressources humaines -----	p.11
Finances -----	p.14
Politiques contractuelles -----	p.16
Conseil prospectif territorial -----	p.18

AMÉNAGEMENT ----- P.20

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT SON MAILLAGE URBAIN

Urbanisme stratégique -----	p.21
Urbanisme opérationnel -----	p.24
Habitat -----	p.26
Mobilités -----	p.29
Aménagement numérique -----	p.32

DÉVELOPPEMENT ----- P.34

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF ET INNOVANT

Économie -----	p.35
Agriculture et alimentation -----	p.41
Tourisme -----	p.44
Énergies renouvelables -----	p.47
Transition écologique et animation territoriale -----	p.49

VIVRE ENSEMBLE ----- P.52

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ORGANISANT DES SERVICES DE QUALITÉ

Culture et patrimoine -----	p.53
Solidarités santé -----	p.56
Eau potable et assainissement -----	p.61
GEMAPI -----	p.64
Politique des déchets -----	p.65

LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges

----- 23 887 hab. ----- 230 km² ----- 104 hab./km² ----- 10 cd*

Chemillé-en-Anjou

----- 21 550 hab. ----- 324 km² ----- 67 hab./km² ----- 13 cd

Mauges-sur-Loire

----- 18 514 hab. ----- 192 km² ----- 96 hab./km² ----- 11 cd

Montrevault-sur-Èvre

----- 15 684 hab. ----- 199 km² ----- 79 hab./km² ----- 11 cd

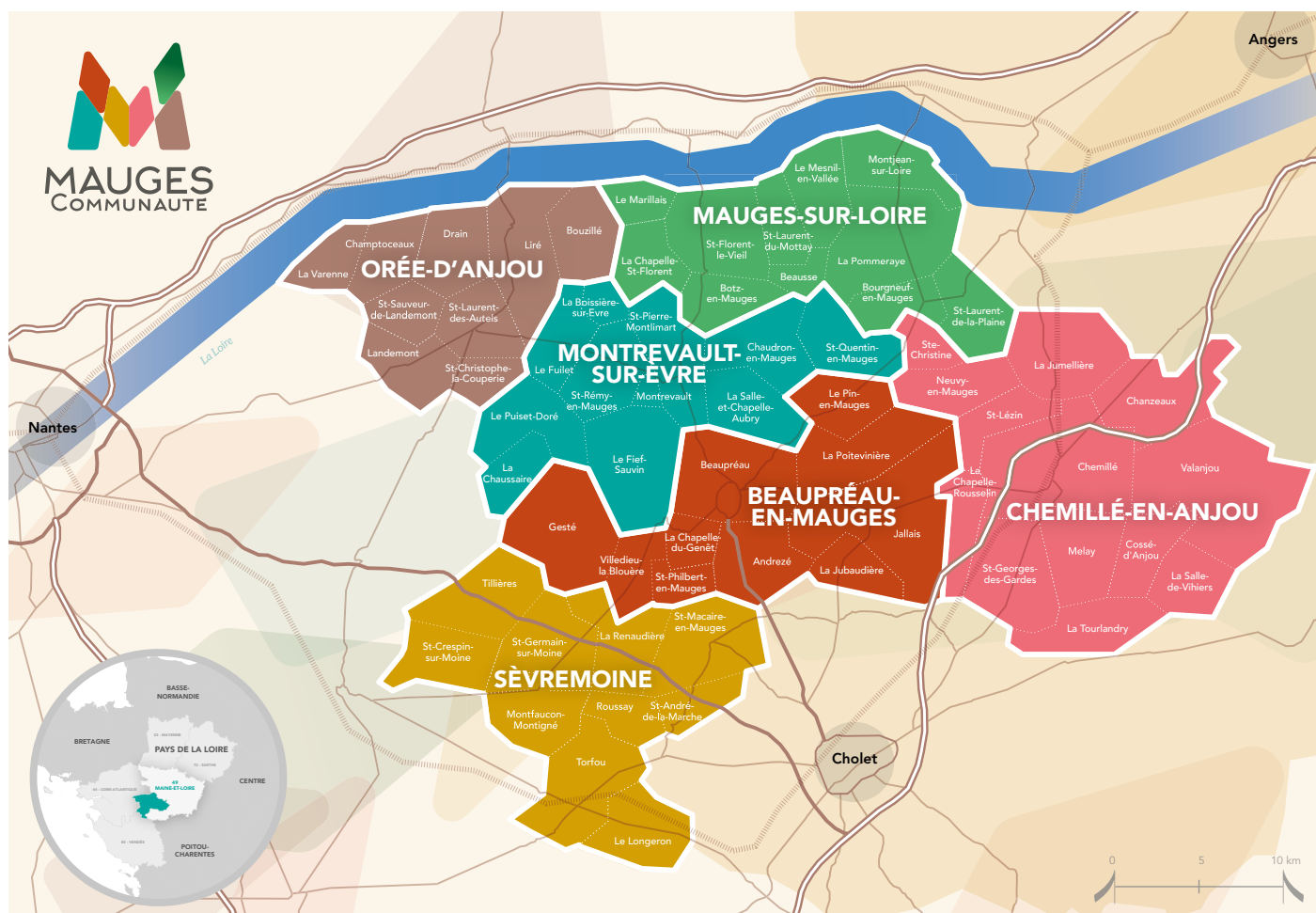
Orée-d'Anjou

----- 16 975 hab. ----- 156 km² ----- 109 hab./km² ----- 9 cd

Sèvremoine

----- 25 764 hab. ----- 213 km² ----- 121 hab./km² ----- 10 cd

*Renssement INSEE 2022 en vigueur au 1^{er} janvier 2025 - cd = commune déléguée



1^{er} janvier 2016 : Création de la
communauté d'agglomération
Mauges Communauté

6 communes nouvelles
et 64 communes
délégées

122 000
habitants

41 220
emplois
publics et privés

1 315 km²



1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de **11** vice-présidents & **6** conseillers délégués

49 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Compétences exercées

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Eau potable
- Assainissement et eau pluviale urbaine

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Aménagement numérique
- Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

LES D CONSEIL COM 2022-



André MARTIN
Conseiller délégué
à l'Emploi Formation



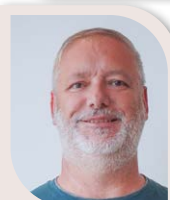
Isabelle BILLET
Vice-présidente
Stratégie écologique
et animation
territoriale



Émilie BOUVIER
Vice-présidente
Solidarités
Santé



**Guylaine
LESERVOISIER**



**Philippe
GILIS**



**Céline
PIGRÉE**



**Ludovic
SECHÉ**



Christophe DOUGÉ
Vice-président
Pôle Grand cycle
de l'eau
Assainissement
et eau potable



Sylvie MARNÉ
Vice-présidente
Culture Patrimoine



Denis RAIMBAULT
Conseiller délégué
Infrastructures
routières, ferroviaires
et numériques



**Benoît
BRIAND**



**Isabelle
HAIE**



**Danielle
JARRY**



**Serge
PIOU**



Didier HUCHON
Président



Richard CESBRON
Vice-président
Habitat



Chantal GOURDON
Conseillère déléguée
Finances,
procédures contractuelles,
commande publique



**Claire
BAUBRY**



**Céline
BONNIN**



**Catherine
BRIN**



**Jean-Michel
COIFFARD**



**Paul
NERRIÈRE**



**Geneviève
GAILLARD**



**Mathieu
LERAY**

**ORÉE-
D'ANJOU**

**MONTREVAU
SUR-ÈVRE**

**BE
EN**

SÈVREMOINE

ÉLUS DU MUNAUTAIRE -2026

MAUGES-
SUR-LOIRE

LT-

AUPRÉAU-
N-MAUGES

CHEMILLÉ-
EN-ANJOU



Yannick BENOÎST
Vice-président
GEMAPI



**Marie
LE GAL**



**Claudie
MONTAILLER**



Gilles PITON
Vice-président
Pôle Transition écologique
Politique des déchets



Jean BESNARD
Conseiller délégué
Soutien et relance
économique



**Nadège
MOREAU**



**Christophe
JOLIVET**



Hervé MARTIN
Vice-président
Pôle Aménagement
Urbanisme



Luc PELÉ
Conseiller délégué
Énergies
renouvelables



**Yann
SEMLER-COLLERY**
Vice-président
Tourisme



**Christelle
BARBEAU**



**Sophie
BIDET-ENON**



**Anne-Rachel
BODEREAU**



Franck AUBIN
Vice-président
Pôle Développement
Économie



Annick BRAUD
Vice-présidente
Mobilités



Régis LEBRUN
Conseiller délégué
Agriculture &
alimentation



**Pascal
CASSIN**



**Brigitte
LEBERT**



**Corinne
BLOQUAUX**



**Thérèse
COLINEAU**



**Philippe
COURPAT**



**Marie-Ange
DÉNÉCHÈRE**



**Sonia
FAUCHEUX**



**Didier
SAUVESTRE**



**Olivier
MOUY**

LA GOUVERNANCE

2022*-2032

*Remaniement de septembre 2022 suite aux nouvelles élections
à Orée-d'Anjou

BUREAU ÉLARGI : 18 membres

CONFÉRENCE DES MAIRES :
6 membres

11 COMMISSIONS DE 20 MEMBRES

5 DÉLÉGATIONS

PRÉSIDENT
Didier
HUCHON

PÔLE
AMÉNAGEMENT

Hervé
MARTIN

URBANISME

Hervé
MARTIN

HABITAT

Richard
CESBRON

MOBILITÉS

Annick
BRAUD

INFRASTRUCTURES
ROUTIÈRES, FERROVIAIRES
NUMÉRIQUES

Denis
RAIMBAULT

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Gilles
PITON

POLITIQUE
DES DÉCHETS

Gilles
PITON

STRATÉGIE
ÉCOLOGIQUE
ET ANIMATION TERRITORIALE

Isabelle
BILLET

PÔLE
GRAND CYCLE
DE L'EAU

Christophe
DOUGÉ

ASSAINISSEMENT
EAU POTABLE

Christophe
DOUGÉ

GEMAPI

Yannick
BENOIST

PÔLE
DÉVELOPPEMENT

Franck
AUBIN

ÉCONOMIE

Franck
AUBIN

AGRICULTURE

Régis
LEBRUN

EMPLOI
FORMATION

André
MARTIN

SOUTIEN ET
RELANCE
ÉCONOMIQUE

Jean
BESNARD

TOURISME
Ôsez Mauges

Yann SEMLER-
COLLERY

ENR
Mauges
Énergies

Luc
PELÉ

PÔLE
SOLIDARITÉS
ET ANIMATION
TERRITORIALE

Didier
HUCHON

SOLIDARITÉS
SANTÉ

Émilie
BOUVIER

CULTURE
PATRIMOINE

Sylvie
MARNÉ

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE
PROCÉDURES CONTRACTUELLES

Chantal GOURDON

CITOYENNETÉ

RESSOURCES HUMAINES - CST

COMMUNICATION



RESSOURCES HUMAINES



220

agents en activité
au 01/01/2026



215

Équivalents
Temps Plein



90, 70, 45 ou 25
jours de télétravail
par an

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PRÉVENTION ET L'ACTION SOCIALE

En 2025, le dialogue social a permis de voir aboutir plusieurs projets annoncés début d'année :

- > Mauges Communauté a adopté une participation employeur sur le risque santé avec un caractère social, en trois tranches de 15 € à 25 €.
- > Sur la prévention, la collectivité a mené en 2025 son diagnostic des risques psycho-sociaux (RPS), qui aboutira en tout début 2026 à un plan d'action.
- > Pour la sécurité au travail, la collectivité a eu sa première visite de l'agent chargé des missions d'inspection (ACFI) et a adopté son règlement de santé et sécurité au travail (RSST).
- > Le règlement du temps de travail a connu deux modifications.
- > Sur l'organisation, Mauges Communauté a travaillé à achever sa structuration en vue du prochain mandat :
 - Restructuration du pôle Développement, notamment avec la création du service Attractivité économique ;
 - Structuration d'un pôle Ressources, à moyens constants ;
 - Mise en place d'un service commun Archives, avec les six communes des Mauges ;
 - Pérennisation et dé-précarisation de postes au service Prévention et gestion des déchets ;
 - Renouvellement de la convention de service commun du service Application du droit des sols (ADS) ;
 - Finalisation du service Contrôles et conseils aux habitants.

FOCUS SUR LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHO- SOCIAUX (RPS)

L'année 2025 a été l'occasion de mener un travail important autour du diagnostic des risques psycho-sociaux (RPS) au sein de la collectivité.

Cette démarche a d'abord recueilli l'implication importante des agents et agentes, avec un taux de réponse au questionnaire quantitatif dépassant les 90%. L'analyse qualitative a également mobilisée avec succès de nombreux agents, issus d'univers différents.

Le diagnostic met en évidence une collectivité où les risques psycho-sociaux sont maîtrisés et sans seuil d'alerte. Cela n'empêche évidemment pas des pistes de progression. L'élément principal de l'analyse montre une collectivité qui s'est construite très vite, avec une énergie considérable déployée par les agents et agentes au service de ce projet. Le mandat qui s'ouvre est celui de sa stabilisation et de sa consolidation, une étape qui n'est pas sans défi pour maintenir du sens, de la motivation, et un état d'esprit serein et positif dans la collectivité.

Un plan d'action a été proposé pour répondre à ce diagnostic, organisé sur cinq axes et pour trois ans :

- > Améliorer, outiller et harmoniser le management ;
- > Faire progresser la communication transversale ;

- > Faire grandir la vie des équipes ;
- > Poursuivre l'amélioration continue de l'organisation du travail ;
- > Consolider et développer la politique RH sur les enjeux de prévention des RPS.

Filière	Cadre d'emplois	Agents
Administrative	Administrateur (A+)	2
	Attaché (A)	27
	Rédacteur (B)	28
	Adjoint administratif (C)	42
Technique	Ingénieur (A)	12
	Technicien (B)	39
	Agent de Maîtrise (C)	7
	Adjoint technique (C)	40
Sociale	Assistant socio-éducatif	1
	Conseiller socio-éducatif	1
	Agent social	1
Culturel	Attaché de conservation du patrimoine	1
	Assistant de conservation du patrimoine	2
Autre	Apprenti	4



Des temps forts et animations sont organisées toute l'année pour renforcer la communication et la cohésion entre les équipes comme ici la mobilisation pour Octobre Rose et Mars bleu.



LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

L'effectif de Mauges Communauté au 1^{er} janvier 2026 est de **220 agentes et agents**.

En ajoutant les agentes et agents du service informatique mutualisé, la SEM Mauges Énergies et la SPL ôsez Mauges, les services de Mauges Communauté comptent **204 agentes et agents**.

Par ailleurs, les services de Mauges Communauté accompagnent **4** apprentis.

Enfin 5 agents positionnés en disponibilité.

SERVICES	Agents en activité	Équivalents temps plein
Direction générale	1	1
Communication	4	4,1
Grands projets, Ingénierie technique et patrimoine	3	3
Direction Ressources	1	1
Finance - Commande publique	11	10,5
Secrétariat général	5	5
Ressources humaines	4	3,85
Affaires juridiques et assemblées	2	1,85
Archives	3	3
Informatique (mutualisé)	(3)	(3)
Direction Animation et Solidarités territoriales	1	1
Solidarités et santé	10	9,4
Culture	10	10
Animation Conseil prospectif	1	1
Direction Aménagement	1	1
SCoT	1	1
Droit des sols	14	14
Habitat	5	4,5
Mobilités	8	8
SIG	4	4
Direction Développement	1	1
Attractivité économique	6	5,2
Économie circulaire	1	1
Projet Synergie	2	2
SEM Mauges Énergie	(4)	(4)
SPL Ôsez Mauges	1 + (10)	1 + (9,8)
Transition énergétique et animation territoriale	2	2
Gestion des déchets	19	18,45
Direction Grand Cycle de l'Eau (GCE)	1	1
Administratif GCE	9	8,3
Exploitation Assainissement	36	36
Contrôle et conseil à l'utilisateur	14	14
Patrimoine	17	18,3
GEMAPI	3	1,5
Contrôle de l'exploitation	2	2
TOTAL	203 (220)	198,95 (215,75)



FINANCES



10

budgets au total
dont
1 budget principal
et 9 budgets annexes



29,9 M€

d'investissements
dont 26,2 M€ pour
le Grand Cycle de l'Eau



9,5 M€

de charges de personnel

En 2025, Mauges Communauté élabore son budget dans un contexte économique incertain, marqué par des recettes fiscales en baisse et un ralentissement de l'activité. L'État pourrait réduire ses dotations aux collectivités, limitant leurs marges de manœuvre malgré une inflation maîtrisée et des taux d'emprunt en baisse.

Les priorités sont la stabilisation des ressources humaines, avec la finalisation des recrutements et une restructuration des pôles Développement et Ressources, ainsi que l'équilibre des budgets des services publics (eau, assainissement, déchets). La CFE progressera de 1,7 %, mais la CVAE dynamique pourrait stagner. Les taxes comme le Versement Mobilité ou la GEMAPI seront maintenues pour financer des actions prioritaires, notamment la prévention des inondations.

L'année s'inscrit dans la feuille de route 2021-2030, avec une focus sur l'efficacité et la consolidation des projets existants, tout en intégrant les enjeux climatiques et territoriaux.

Comment est financée l'agglo ?



REDEVANCES ET
FACTURATIONS

27 M€



LOYERS ET
VENTES

3,7 M€



DOTATION
GLOBALE DE
FONCTIONNEMENT

6,8 M€



FONDS NATIONAL
DE PÉREQUATION
DES RESSOURCES
INTERCOMMUNALES
ET COMMUNALES

3,1 M€



DOTATIONS ET
SUBVENTIONS

8,4 M€



EMPRUNTS

3,6 M€



RECETTES
FISCALES

25,2 M€



REMBOURSEMENT
DES COMMUNES

0,8 M€

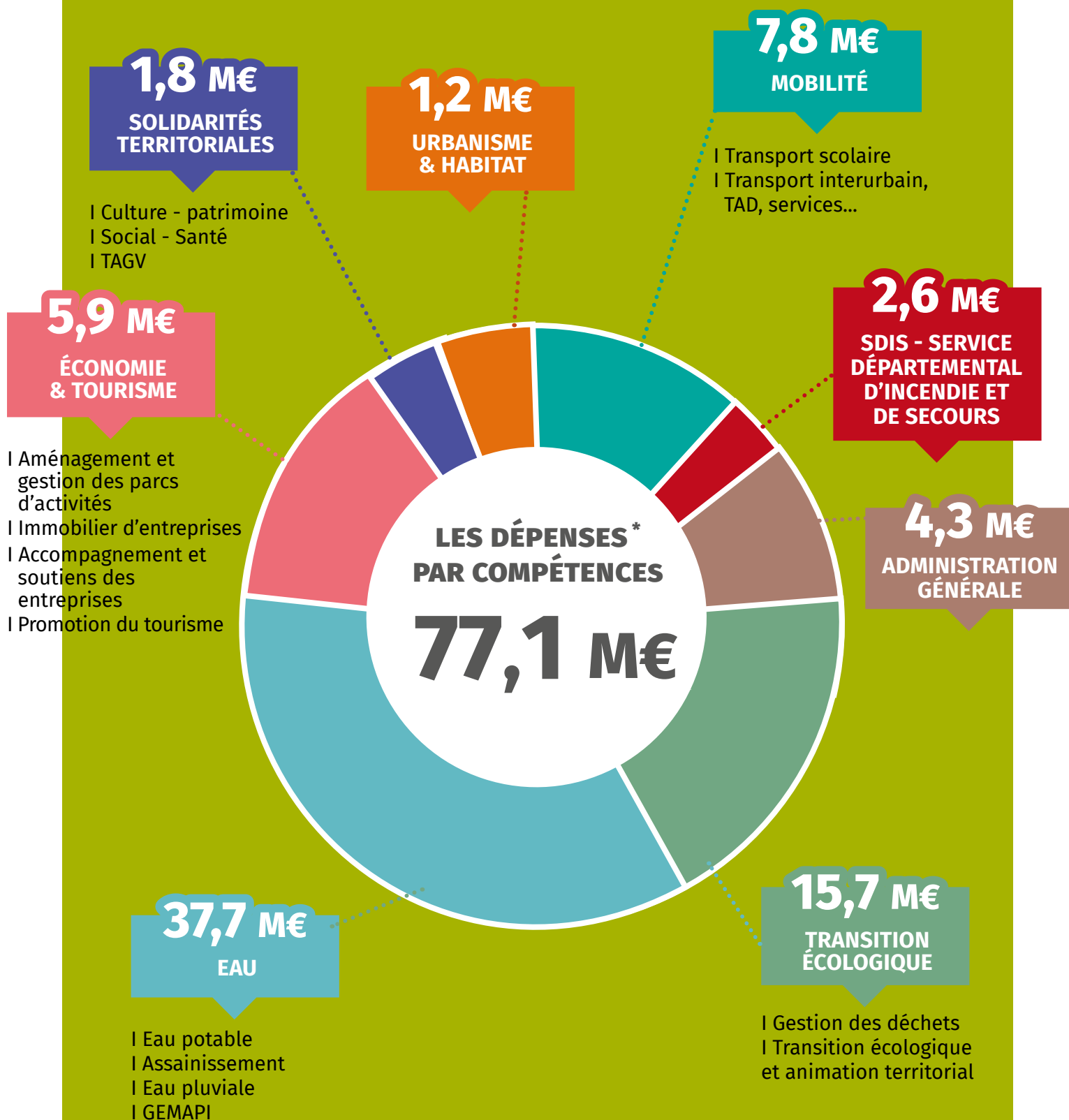


SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT

3,6

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées des budgets principal et annexes
- Budget 2025 -



POLITIQUES CONTRACTUELLES



3 575 098 €

par l'Europe
pour la période 2021-2027
au titre du FEDER-ITI



2 095 369 €

par l'État



2 650 700 €

par la Région Pays de la Loire
pour la période 2023-2026
au titre du Contrat régional

L'EUROPE ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE AVEC LE PROGRAMME ITI

Mauges Communauté a été retenue à l'approche territoriale Investissement Territorial Intégré (iTi) dédié aux 15 communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles de la région Pays de la Loire pour la période 2021-2027.

L'enveloppe financière attribuée à Mauges Communauté s'élève à 3 575 098 € de FEDER dont 1 865 567 € pour la transition écologique et 1 709 531 € pour la cohésion sociale.

Quatre dossiers sont en cours d'instruction auprès de la Région, pour un montant de subvention de 1 900 000 € :

- > la réhabilitation et l'extension de la maison de l'enfance de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges ;
- > la requalification de la Place de la Fevrière de Saint-Florent-le-Vieil à Mauges-sur-Loire ;
- > la restructuration de l'école communale de Chaudron-en-Mauges à Montrevault-sur-Èvre.

VERS UN RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Mauges Communauté a adopté le CRTE des Mauges en novembre 2021, fruit du travail de collaboration entre les collectivités et l'État en partenariat avec la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.

En 2025, 5 dossiers ont été retenus au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) (992 472 €) et 6 dossiers au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DISL) (1 102 897 €).

// Mise aux normes de la piscine Aqua'Mauges de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges // Réparation du pont de la Poindasserie de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre // Aménagement de la place du Vallon de Montjean-sur-Loire à Mauges-sur-Loire // Extension de la Maison des Arts de Chemillé à Chemillé-en-Anjou...

Un nouveau CRTE sera construit en 2026, adossé à la feuille de route de la Conférence des parties (COP) des Pays de la Loire.

DERNIÈRE ANNÉE DU CONTRAT RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE 2026

En déclinaison de ce Pacte stratégique régional, Mauges Communauté a conclu un contrat "Pays de la Loire 2026". Ce contrat a pour vocation de soutenir les projets d'investissement des intercommunalités à travers un contrat court sur trois ans qui viendra accompagner les projets structurants autour des trois priorités régionales que sont l'emploi et l'économie, la jeunesse et la transition écologique, avec une attention particulière sur la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les projets soutenus.

10 projets ont été soutenus pour une dotation financière au titre du territoire de 2 650 700 €.



Commune	Projets	Coût HT	Financement Région
Sèvremoine	« OPEN GARE » – Aménagement du bâtiment de la gare de TORFOU – LE LONGERON – TIF-FAUGES pour la création d'un tiers-lieu	867 647 €	565 435 €
	Création de 5 CITY-STADES	388 539 €	138 862 €
Orée-d'Anjou	Remplacement du système de ventilation et de chauffage et remplacement des menuiseries extérieures de la salle des fêtes de Bouzillé.	168 823 €	118 176 €
	Aménagement de la bibliothèque de la Varenne dans les locaux de l'ex pôle enfance	104 565 €	73 195 €
	Extension du pôle enfance de Saint-Sauveur-de-Landemont	405 453 €	283 817 €
	Aménagement de la bibliothèque de Champtoceaux	324 700 €	227 290 €
Chemillé-en Anjou	Réhabilitation de l'école Georges Brassens	3 652 194 €	270 875 €
	Extension et réaménagement de l'école François Bernier à Valanjou	1 075 451 €	589 645 €
Mauges-sur-Loire	Aménagement d'un terrain synthétique à La Pommeraye	1 211 750 €	247 133 €
Montrevault-sur-Èvre	Aménagement Synergie – Réhabilitation d'un bâtiment en espace de formation à Saint-Pierre-Montlimart	1 369 967 €	134 453 €



1^E

auto-saisine
sur l'habitat



2^E

conférence grand public



1^E

Expérimentation
vers les habitants

Habiter les Mauges autrement, c'est possible ! L'année 2025 a été une année presque entièrement consacrée à l'expérimentation puis à la formalisation d'une restitution de la première auto-saisine d'IdéÔ Mauges. Menée sur 18 mois par une soixantaine de citoyens volontaires, cette démarche avait pour objectif de repenser les modes d'habiter dans les Mauges, en identifiant les tendances émergentes, les besoins des habitants et les innovations possibles.

SAISINE HABITAT : EXPÉRIMENTER POUR ÉCHANGER

Après un travail d'acculturation aux enjeux et des visites sur le territoire, un travail collaboratif s'est engagé. Les membres d'IdéÔ Mauges ont conçu puis travaillé sur des maquettes prototypes pour explorer des alternatives au modèle pavillonnaire dominant (93 % des logements dans les Mauges). Les maquettes ont été testées lors d'une journée d'échange à la médiathèque Taïga de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine. Elles permettent de visualiser des solutions comme l'habitat modulaire, l'éco-habitat, l'habitat participatif ou les tiny-houses. Ces maquettes, accompagnées de fiches explicatives et de QR codes, visent à changer les imaginaires autour de l'habitat, en montrant que des alternatives existent et sont adaptées aux parcours de vie (jeunes, familles monoparentales, personnes âgées).



UNE DYNAMIQUE RÉSEAU À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

IdéÔ MAUGES s'est associé aux conseils de développement de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire pour créer une campagne de communication commune (vidéo et affiche commune) pour renouveler leur effectif au moment des élections 2026.

Les présidents des conseils de développement du Maine-et-Loire se sont de nouveau réunis en vue d'organiser un évènement 2026 sur la mobilité.



8 PROPOSITIONS POUR TRANSFORMER L'HABITAT DANS LES MAUGES

Les réflexions d'IdéÔ Mauges s'articulent autour de huit grands axes pour transformer l'habitat dans les Mauges.

1. **Sensibiliser** : Informer et mobiliser sur les enjeux (accès, qualité, durabilité).
2. **Accéder** : Faciliter l'accès à un logement digne pour tous.
3. **Innover** : Expérimenter de nouveaux modèles (éco-quartiers, habitats partagés).
4. **Accompagner** : Renforcer l'accompagnement des ménages (rénovation, mobilité, adaptation).
5. **Éduquer** : Intégrer la culture de l'habitat durable dès l'école.
6. **Co-construire** : Associer habitants, élus et acteurs locaux.
7. **Aménager** : Repenser l'aménagement pour favoriser la mixité et la qualité de vie.
8. **Rapprocher** : Créer du lien entre générations, quartiers et service de proximité





AMÉNAGEMENT

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT
SON MAILLAGE URBAIN



40

institutions consultées pour émettre un avis sur le projet de SCOT



7

animations ou coanimations de COTECH et COPIL SCOT



1

enquête publique
2 réunions publiques
pour concerter de nouveau
les habitants des Mauges

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt du projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en conseil communautaire avec la finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et la conduite d'une large phase de concertation. Elle a également été l'occasion de poursuivre la sensibilisation face aux nouveaux enjeux de l'aménagement.

SENSIBILISER DURABLEMENT LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

En 2025, deux panneaux sont venus compléter une exposition créée pour rendre plus accessible le travail sur le SCOT. Ces nouveaux panneaux apportent des précisions sur le projet de territoire. Cette exposition de 6 panneaux au total a circulé dans les 6 communes des Mauges entre avril et octobre 2025 avant d'être réinstallée dans le hall de Mauges communauté.

Concernant le travail de sensibilisation sur les nouveaux enjeux de l'aménagement débuté en 2023 avec la création d'un jeu pédagogique sur la sobriété foncière, celui-ci a été décliné pour les professionnels de l'immobilier : notaires, agents immobiliers, artisans du bâtiment, géomètres... étaient invités à Orée-d'Anjou le 3 octobre pour échanger autour du plateau de jeu puis pour participer à une conférence de la Maison de l'Habitat sur les aides à la rénovation.



La communication sur le SCOT s'est étoffée d'une nouvelle vidéo, 3^e épisode pédagogique sur les axes du PAS.

SCOT : LES TEMPS FORTS 2025

Les rencontres communales sur le DOO

Comme cela avait été organisé au lancement de la révision du SCoT puis pour la présentation du diagnostic du territoire et pour la présentation du projet de PAS, des rencontres dans chacune des communes ont permis d'échanger avec les élus municipaux sur le projet de DOO. Les élus ont pu s'approprier leur projet afin de le partager par la suite aux habitants des communes.

Le lancement de la phase de concertation

Le projet de SCoT a été arrêté lors du Conseil communautaire du 9 avril 2025. Par la suite, les consultations des personnes publiques associées et de la MRAE (mission régionale de l'autorité environnementale) ont été lancées. Ils ont disposé de 3 mois pour donner leurs avis sur le projet de SCoT.

Ces avis ont été analysés pendant l'été 2025 et les demandes de modifications étudiées en détail lors d'instances avec les élus afin de procéder à de premiers arbitrages pour anticiper les modifications post-enquête publique.

Les propositions d'ajustements du SCoT pour faire suite à ces avis ont été présentées en réunion PPA le 5 septembre 2025.

Les réunions publiques

Les travaux réalisés depuis le lancement de la révision du SCoT ont été présentés à la population lors de deux réunions publiques :

- > Le mercredi 10 septembre 2025 sur le site de Synergie à Saint-Pierre-Montlimart
- > Le mercredi 1^{er} octobre 2025 à l'Espace Renaudin à La Renaudière.

Ces deux soirées ont réuni environ 130 personnes.

L'enquête publique

Cette phase majeure dans le processus de concertation s'est tenue du lundi 29 septembre au jeudi 30 octobre 2025.

Après des présentations détaillées du territoire, la commissaire enquêteuse a tenu des permanences au siège de Mauges communauté et dans chacune des communes pour recueillir l'avis de la population sur le projet de SCoT. Différents dispositifs ont été mis en œuvre pour

garantir la possibilité au public de contribuer au projet : annonces légales, presse, affichages sur l'ensemble du territoire, mise en place d'un registre dématérialisé, adresse mail dédiée...

Les échanges se sont poursuivis à la suite de la clôture de l'enquête pour aboutir à la remise du rapport le 8 décembre 2025 présentant un avis favorable assorti d'une réserve.



UNE FORMATION SUR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Une formation sur l'Urbanisme Favorable à la santé (UFS) ou « comment bien-vivre dans nos villes et nos villages » a été créée en transversalité entre l'urbanisme, le service ADS et le service santé, en partenariat avec l'ARS et le CAUE 49, en lien avec le « territoire respirable », fil rouge du SCoT révisé. L'objectif était de rassembler des élus et des techniciens de Mauges communauté et des communes, de différentes sensibilités et différents services afin de pouvoir étudier l'aménagement sous le prisme de la santé, entendu au sens large de santé environnementale.

Un temps de sensibilisation s'est déroulé avec une quarantaine de participants le 28 avril 2025 à La Loge à Beaupréau. Ce travail a ensuite fait l'objet d'un approfondissement avec une journée complète de formation pour une douzaine de volontaires, permettant aux

communes de travailler sur des projets concrets et réels en y appliquant les principes de l'UFS.

Ce travail en transversalité entre différents services a permis de faire dialoguer élus et agents autour de nouveaux enjeux d'aménagement.

UN OBSERVATOIRE FONCIER INSTALLÉ

Pour faire suite à l'étude de stratégie foncière de 2024, un observatoire foncier a été constitué en interne avec le service SIG de Mauges Communauté et une forte contribution des six communes et des autres services de l'agglomération. Il a été affiné par les données issues de l'élaboration du 2^e Plan Local de l'Habitat (PLH) qui a permis de préciser la répartition de la production de logements.

Cet observatoire complet permet de prioriser les futurs projets. Mis à jour régulièrement, il constituera un outil important pour les nouveaux élus à partir de 2026 et particulièrement pour les révisions de PLU.



URBANISME

APPLICATION DU DROIT DES SOLS



86.5 %

des pétitionnaires
déposent leurs dossier
de façon dématérialisée



9 206

demandes d'autorisation
d'urbanisme traitées en 2025
soit un ratio de

459

équivalents permis de construire
(EPC) par agent.

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN CONSOLIDÉ

L'année 2025 a été marquée par un travail collaboratif visant le renouvellement et la mise à jour de la convention du service commun. Ce document a été validé dans les organes de gouvernance du service ADS, des six communes et de Mauges Communauté. Ladite convention a été approuvée par le Conseil Communautaire en date du 21 janvier 2026 et sera applicable pour une durée de 6 ans, à compter du 2 février 2026.

Le travail conduit a notamment permis d'intégrer les dernières avancées de la dématérialisation, de préciser les missions des communes et du service commun et de clarifier certaines répartitions de tâches.

VERS L'ACHÈVEMENT DU PROCESSUS DE DÉMATÉRIALISATION

Avec un taux de 86,15% de dossiers déposés par voie dématérialisée, l'année 2025 permet de parachever le processus de dématérialisation des demandes d'urbanisme.

En parallèle, le déploiement généralisé du « portail des services » sur les six communes du territoire permet d'assurer une dématérialisation totale des consultations en interne. Il n'est désormais plus nécessaire de rematérialiser un dossier pour consulter les services municipaux (voirie, espaces verts, foncier, ...). Le recours à cet outil trouvera également sa place au sein des services de Mauges Communauté. Un déploiement est actuellement à l'étude avec le Grand Cycle de l'Eau et le service Déchets ce qui permettra notamment de retravailler le formalisme des avis techniques.

Le dernier chantier de la dématérialisation consiste en la mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE). Version numérique de nos bâtiments et/ou salles d'archives, la mise en place du SAE implique un travail transversal entre le service informatique, les communes et les services communs archives et ADS. Ce travail sera mené sur le prochain mandat et permettra de valider le dernier maillon de ce processus numérique.

UNE ATTENTION PORTÉE SUR LA PROXIMITÉ

En 2025, le service commun ADS a poursuivi la mission engagée sur la relation à l'habitant. 11 permanences avec 32 rendez-vous en permanences ABF ont été réalisées et 122 permanences communales ont été assurées par les instructeurs au sein des 6 communes. Ce format est très apprécié par les porteurs de projets.

Avec une moyenne de 510 appels par mois, 21 rendez-vous programmés à Mauges Communauté et 78 réunions sans rendez-vous, l'accueil du public constitue une priorité pour le service commun. Une réelle ambition d'amélioration de cet accompagnement émerge et sera au cœur du prochain mandat.

L'année a également été marquée le développement du **projet de service**. Différents ateliers thématiques ont été institués pour accompagner les communes (mise en place d'une charte PLU et d'une charte de saisie, formation sur le requêteur « statistiques » et sur le portail des services, création d'un plan de gestion de crise et de continuité / reprise d'activité). Il se déploie également auprès de la population avec la réalisation de fiches d'aide à la complétude des dossiers d'urbanisme et l'harmonisation des pratiques d'instruction.

LES TEMPS FORTS 2025

Mars > Début du travail collaboratif sur le **renouvellement de la convention du service commun**.

Août > **Validation de la convention du service commun par l'instance ADS**. Début du travail sur les documents connexes à la convention.

Septembre > **Présentation de la charte PLU/SIG** aux 6 communes avec une validation en instance ADS du 22 octobre 2025.

Novembre > **Animation du club ADS** sur le thème du renouvellement de la convention et du requêteur statistiques.

Tout au long de l'année

> Alimentation du **projet de service** par l'ensemble des agents dans un objectif d'amélioration de la relation à l'habitant et dans une optique de **transversalité avec les services communaux et les services de Mauges Communauté**.

> **Maintien de l'effectif du service instructeur**.

L'INSTRUCTION EN CHIFFRES

Nombre de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	TOTAL
Certificat d'urbanisme (CU)	905	681	668	559	748	1055	4616
Déclaration préalable (DP)	673	620	427	606	495	603	3424
Permis d'aménager (PA)	1	12	3	9	6	7	38
Permis de construire (PC)	191	178	121	160	174	204	1028
Enseigne (EN)	11	24	2	6	15	1	59
Permis de démolir (PD)	5	13	10	2	9	2	41
TOTAL	1786	1528	1231	1342	1447	1872	9206

Nombre de dossiers <u>dématérialisés</u> de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	MOYENNE
MOYENNE	85 %	84 %	95 %	83 %	82 %	89 %	86 %



+ 3 500

nouveaux contacts
à la Maison de l'Habitat



1 700

demandeurs sont en
attente de l'attribution
d'un logement locatif
public dans les Mauges



1^{ER}

Mauges Communauté est
l'EPCI de la Région qui
capte le plus d'aides de
l'Anah au bénéfice
de ses habitants

L'année 2025 constituait la dernière année de mise en œuvre des actions du Programme local de l'habitat (PLH), véritable feuille de route des politiques de l'habitat portées par Mauges Communauté. Elle a également été l'occasion de construire le futur PLH qui se déploiera sur la période 2027-2032.

BILAN DU PREMIER ET CONSTRUCTION DU NOUVEAU PLH

Le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025 des Mauges se donnait pour objectif de mettre en œuvre 17 actions à l'appui d'un budget de près de 10 millions d'euros. Parmi les actions les plus emblématiques qui auront été menées à bien sur cette période, peuvent être notées :

- > L'ouverture de la Maison de l'Habitat qui a permis de renseigner près de 18 000 habitants depuis son ouverture ;
- > Les dispositifs d'amélioration de l'habitat avec le soutien de près de 2 000 ménages pour rénover ou adapter leur logement ;
- > La mise en place de deux dispositifs d'amélioration de l'habitat (OPAH et OPAH-RU) pour renforcer l'accompagnement des ménages souhaitant engager des programmes de travaux dans leur logement ;
- > Le soutien au renforcement de l'offre de logements locatifs publics sur le territoire avec plus de 850 agréments obtenus sur la période correspondant à autant de nouveaux logements locatifs publics à construire dans les Mauges ;
- > La mise en place d'une politique d'attribution des logements locatifs publics harmonisée à l'échelle des Mauges ;

Mauges Communauté a procédé à l'élaboration du prochain PLH qui se déploiera de 2027 à 2032, en s'appuyant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) 2025-2045 et sur les travaux issus de l'auto-saisine Habitat du conseil prospectif territorial IdéÔ Mauges. Sa réalisation a été marquée par des temps forts de travail collaboratif, notamment des sessions d'ateliers qui ont regroupé près de 100 participants. Un programme de 18 actions a été défini avec l'aide du bureau d'études Guy Taïeb Conseil.

Au-delà du renforcement de la politique de rénovation et d'adaptation du parc de logements, il se concentre sur la diversité des besoins, l'accompagnement des ménages vers un changement de modèle d'habitat et une montée en compétence de l'intercommunalité. Pour mener à bien ces objectifs, le budget prévisionnel du deuxième PLH a été évalué à près de 14,8 millions d'euros. Il a fait l'objet d'un premier arrêt-projet du Conseil communautaire en novembre. Soumis à l'avis des communes, il sera transmis et présenté aux services de l'État avant son approbation prévue en fin d'année 2026.

- > Déploiement de dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat du parc privé à hauteur de 4,5 millions de crédits réservés sur la durée du PLH 2020-2025 ;
- > Lancement d'une OPAH et d'une OPAH-RU multisites depuis le 1^{er} janvier 2024 et qui se déploieront jusqu'au 31 décembre 2028, et qui visent à accompagner plus de 1 750 projets d'amélioration de l'habitat auprès des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs ;
- > Dynamique territoriale renforcée avec les professionnels du bâtiment de l'immobilier.

L'année 2025 a également été marquée par une instabilité importante autour des dispositifs Ma Prime Rénov' : fermeture de la plateforme pendant plus de 3 mois, accentuation de la fraude et mise en œuvre de nouvelles mesures de contrôle par l'Anah, critères d'éligibilité aux aides de l'Anah ayant fortement variés tout au long de l'année... Ainsi, la fréquentation de la Maison de l'Habitat aura fortement fluctué tout au long de l'année avec un début d'année record suivi d'un automne moins dynamique en terme de fréquentation.



L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' AFIN D'AMPLIFIER LES ACTIONS PORTÉES PAR LA MAISON DE L'HABITAT

Différentes actions structurantes sont à l'œuvre pour répondre aux enjeux du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), qui s'appuie depuis le 1^{er} janvier 2025 sur la signature d'une convention « Pacte territorial France Rénov' » avec l'État, qui se déploiera pendant quatre ans. Cette convention permet d'accentuer et de structurer encore les actions portées par les Espaces Conseil France Rénov'. Elle prend appui sur de nombreuses actions structurantes déjà à l'œuvre dans les Mauges :

- > Ouverture de la Maison de l'Habitat le 1^{er} janvier 2022 à laquelle est intégré un Espace Conseil France Rénov', qui a déjà permis d'informer, de conseiller et d'orienter plus de 18 000 habitants depuis son ouverture ;



L'OPAH-RU MULTISITES ÉLARGIE AUX PRINCIPALES POLARITÉS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action n°5 de son Programme local de l'habitat, Mauges Communauté a mené une étude préopérationnelle à l'instauration de dispositifs locaux d'amélioration de l'habitat privé

en concertation avec les six communes de l'intercommunalité, l'État, l'Anah et le Conseil départemental La réflexion a abouti à la mise en place de deux dispositifs, qui se déploient du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 :

- > Un dispositif d'OPAH-RU multisites, qui concerne les 11 centres-bourgs de La Pommeraye, Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault, Saint-Pierre-Montlimart, Champtoceaux, Landemont, Liré, Saint-Laurent-des-Autels, Montfaucon et Saint-Macaire-en-Mauges ;
- > Un dispositif d'OPAH-RU multisites, qui concerne les 11 centres-bourgs de La Pommeraye, Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault, Saint-Pierre-Montlimart, Champtoceaux, Landemont, Liré, Saint-Laurent-des-Autels, Montfaucon et Saint-Macaire-en-Mauges.

Les deux communes de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou n'ont pas été intégrées à l'OPAH-RU multisites car elles pilotaient déjà leur propre OPAH-RU depuis 2020. Ces deux dispositifs sont arrivés à leur terme respectivement le 5 janvier et le 31 mars 2025.

Dans la même logique que l'étude pré-opérationnelle menée par Mauges Communauté, la question de l'éventuelle intégration à l'OPAH-RU multisites des polarités du SCoT des communes de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou a été étudié par les élus locaux. Les bilans des deux OPAH-RU portées par les communes présentent chacun un taux d'atteinte de leur objectif global d'environ 50 % et attestent qu'un besoin en rénovation de l'habitat privé persiste dans les centres-bourgs des 5 polarités de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou.

Ainsi, les dispositifs d'OPAH et d'OPAH-RU (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain) qui se déploient dans les Mauges depuis le 1^{er} janvier 2024 et pour cinq ans, auront été élargis aux principales polarités de Beaupréau-en-Mauges (Beaupréau, Jallais, Gesté, Villedieu-la-Blouère) et de Chemillé-en-Anjou (Chemillé) au début de l'année 2025, avec des engagements financiers records de la part de l'Anah (plus de 50 millions d'euros de crédits réservés au bénéfice des habitants des Mauges) et des autres partenaires financiers.



ENTRÉE EN VIGUEUR DES OUTILS DE LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS

Dans un contexte de crise du logement, faciliter l'accès au logement des ménages et rendre le système d'attribution des logements sociaux plus lisible, transparent et équitable constituent des enjeux majeurs auxquels doivent répondre les politiques publiques et les acteurs du logement social depuis plusieurs années. Ces dix dernières années, différentes lois ont confié aux EPCI dotés d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) un rôle de coordination et de pilotage dans l'élaboration d'une politique d'attribution intercommunale.

La Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) est un document contractuel qui traduit de manière opérationnelle les orientations du document-cadre adopté lors de la Conférence Intercommunale du Logement du 9 octobre 2024.

Son contenu a été défini dans un cadre concerté avec l'ensemble des acteurs de la Conférence intercommunale du logement (CIL). Après divers ateliers de présentation et de concertation, la CIA et le plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information du demandeur (PPGDID) ont pu être adopté en milieu d'année 2025.

Désormais approuvés puis mis en œuvre de façon harmonisée à l'échelle du territoire, ces documents-cadre sont au service des locataires du parc public, des demandeurs et plus globalement d'un renforcement de la mixité sociale dans les opérations de logements.



5 709

élèves transportés sur

865 000 km

et **137**

circuits scolaires



146

voyageurs TAD

pour **9 022** réservations



Solidaire

38 707 km

parcourus par les bénévoles
du transport solidaire



43 000

covoiturages réalisés et

1 040

nouveaux covoitureurs

En 2025, Mauges Communauté accélère la mise en œuvre de son plan de mobilité et s'engage pleinement dans les déplacements en mode doux et les transports en commun. Le schéma directeur cyclable communautaire est validé, la location de VAE progresse et les lignes régulières évoluent.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS D'HABITUDES AVEC LA POURSUITE DU FINANCEMENT DU COVOITURAGE

Dans le cadre de son plan de mobilités, et depuis le 1^{er} octobre 2023, Mauges Communauté soutient le covoiturage sur son territoire. Les passagers covoitureurs bénéficiaient depuis cette date d'une subvention partielle de leur trajet à hauteur de 50 centimes. Grâce à cette initiative, la pratique du covoiturage s'est fortement développée dans les Mauges, avec plus de 130 000 trajets enregistrés sur les plateformes de covoiturage sur l'année 2024, soit près de 60 % de plus qu'en 2023.

En 2025 et malgré l'arrêt des subventionnements régionaux et nationaux, les élus de Mauges Communauté ont choisi de poursuivre le financement des trajets partagés afin d'encourager toujours plus cette pratique. Aujourd'hui, on constate sur le territoire une mise en place d'habitudes de covoiturage, qui s'organisent désormais en dehors des plateformes. Il est dès lors devenu difficile de chiffrer officiellement les covoiturages réalisés sur le territoire.

Aussi, pour essayer de relancer le covoiturage via les plateformes nationales, Mauges Communauté a renouvelé son partenariat avec Blablacar Daily en octobre 2025 et a choisi d'augmenter le montant des subventions accordées aux covoitureurs jusqu'à 1,50 €.

Le Covoiturage dans les Mauges	2024	2025
Trajets	130 000	43 000
Passagers par véhicules	2,22	2,21
Nouveaux conducteurs	5 200	436
Nouveaux passagers	6 000	604
Tonnes de CO ₂ économisées	710	233

ÇA ROULE POUR LE VAE

En 2025, la flotte de vélos à assistance électrique (VAE) mise à disposition des habitants de Mauges Communauté est passée de 87 à 107. Ainsi cette année le service a une fois de plus montré son attractivité avec 116 contrats de location signés sur toute l'année (contre 99 en 2024). Les vélos disponibles à la location ont tous été loués simultanément pendant la période estivale.

L'intérêt du grand public a été confirmé pour ce service puisqu'à l'issue des contrats de location, 1 personne sur 5 a déposé un dossier et bénéficié de l'aide financière pour l'acquisition d'un VAE.

Ainsi, en 2025, le service mobilités a validé 435 dossiers de subvention (100 € ou 350 € en fonction du type de vélo) pour un budget global de 47 000 €.

UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE À DEPLOYER À L'ÉCHELLE DES MAUGES

En mai 2025, le Schéma directeur cyclable (SDC) communautaire a été approuvé par le conseil de Mauges Communauté.

C'est un travail long de 2 ans, en collaboration avec les associations pratiquant le « déplacement vélo », les communes et les élus, qui a permis d'aboutir à l'identification d'itinéraires précis. Ce schéma reprend les parcours cyclables identifiés par le département et s'oriente principalement vers les déplacements du quotidien, notamment le trajet domicile/travail.

En parallèle, lors du conseil communautaire, a été validé le plan de déploiement du SDC. Ainsi, 39 M€ de budget seront consacrés à la réalisation des itinéraires cyclables dont les travaux se dérouleront sur 15 ans. Les 6 communes du territoire participeront elles aussi au financement du Schéma directeur cyclable communautaire lorsque l'itinéraire traversera leurs centres-bourgs.

En 2025 déjà, plusieurs aménagements cyclables ont été réalisés dans le cadre du Schéma : une voie verte le long de la Loge à Beaupréau, un aménagement en « chaussée à voie centrale bidirectionnelle » (communément appelé « Chaucidou ») dans la zone d'activité Centre-Mauges et enfin, un itinéraire cyclable entre Saint-Pierre-Montlimart, Montrevault et Saint-Rémy-en-Mauges.

LA SÉCURITÉ ENCORE ET TOUJOURS

Lors de l'année scolaire 2025-2026, ce sont 5 709 élèves répartis sur 140 circuits qui ont été transportés sur le territoire de Mauges Communauté pour se rendre à leur établissement scolaire. Cela représente au total 865 000 km réalisés.

Cette année, encore davantage que les précédentes, la sécurité est le maître mot des transports scolaires. Ainsi, le port du gilet réfléchissant est toujours obligatoire et, nouveauté de la rentrée 2025-2026, le non-port de la ceinture de sécurité est désormais sanctionné d'une exclusion temporaire.

L'objectif de ces mesures, combinées aux contrôles dans les véhicules, est de limiter l'indiscipline dans les cars et de veiller à la sécurité de tous, usagers des transports scolaires et autres utilisateurs de la route.

Les actions prévention/sécurité menées par les agents d'exploitation Mooj ! ont à nouveau remporté l'adhésion. En effet, 10 collèges sur les 16 du territoire ont sollicité une intervention au sein de leur établissement. Ainsi, 45 classes, soit 1 361 élèves de 6^e, ont bénéficié de cette action et ont été mis en situation de simulation d'une évacuation de car.



UNE OFFRE PLUS ADAPTÉE DE LIGNES RÉGULIÈRES

En 2024, Mauges Communauté a engagé une large concertation auprès des entreprises et des salariés du territoire pour mieux comprendre leurs besoins en mobilité et identifier des alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements. Les résultats de cette enquête, à laquelle plus de 2 500 personnes ont répondu, révèlent une attente forte : près d'un répondant sur deux souhaite le développement de lignes de transports en commun reliant les principales villes.

Ainsi, afin de répondre à la demande des salariés du territoire et en lien direct avec le réseau cible établi (voir ci-dessus), les lignes déjà existantes sur Mauges Communauté ont été supprimées compte tenu de leur faible fréquentation (0,3 passager en moyenne sur la ligne 22B et 1,3 sur la ligne 22B) et de leur manque de cohérence avec les besoins de mobilités constatés.

Depuis septembre 2025, la ligne A1 Beaupréau – Chemillé et la ligne A2 Beaupréau – Torfou circulent du lundi au vendredi avec 5 allers-retours par jour et le samedi après-midi. Les horaires des lignes ont été calés pour correspondre, autant que possible, aux horaires des trains en gare SNCF.

Ces 2 lignes, en expérimentation, pourront évoluer en fonction notamment des fréquentations constatées.

Testez les nouvelles
lignes régulières
MOOJ !



Le service Mobilités a organisé les mobilités alternatives en collaboration avec les acteurs du territoire lors de l'évènement professionnel TEPOS.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



36 km

de réseaux d'eau
mis à jour dans le SIG



69 086

connexions aux

153

cartes métiers
accessibles
dans le WEBSIG



600 couches

de données dans la base
de données

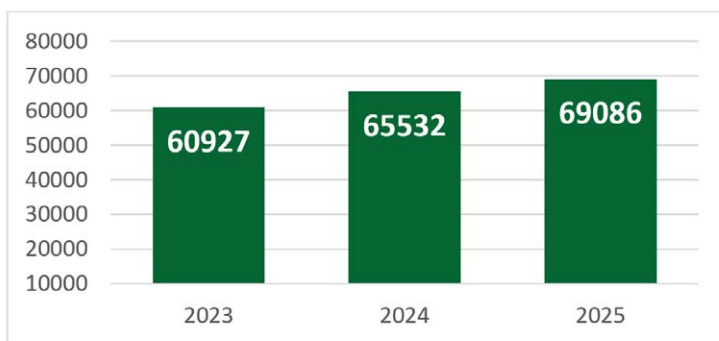
En 2025, Géomauges a connu des avancées majeures : mise en place d'un système de tickets pour les demandes du Service d'Information Géographique (SIG), rédaction d'une charte PLU, migration de 75 % des données, et lancement d'un marché de recollement pour le réseau d'assainissement. Ces évolutions renforcent l'efficacité et la précision des outils cartographiques.

LE WEBSIF GÉOMAUGES TOUJOURS PLUS ACTIF

En 2025, le nombre de connexion poursuit sa légère augmentation : 69 086 (+5 % par rapport à 2024), le nombre d'utilisateurs actifs reste globalement identique avec 600 utilisateurs dont 300 « actifs ».

Concernant GéoMauges la principale évolution de l'année est l'arrivée d'un système de ticket permettant aux utilisateurs de faire leurs demandes au service SIG, directement depuis GéoMauges et d'en suivre l'avancement. Pour le service, ce système était nécessaire pour avoir une vision globale des demandes et les suivre au mieux.

- > 382 tickets créés depuis février
- > 50 % des demandes concernent le GCE, dont 50 % sont des demandes d'intégration de plans de recollement
- > 35 tickets en moyenne par mois



Evolution du nombre d'utilisateurs

UNE NOUVELLE CHARTRE PLU

En parallèle, l'équipe SIG a travaillé conjointement avec le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) à la rédaction d'une chartre dédiée aux Plan Locaux d'Urbanisme (PLU). Ce document présenté et transmis aux communes a pour objectif d'harmoniser les pratiques dans la création des PLU, ce qui facilitera le travail du SIG lors de l'intégration des données PLU dans les bases de données cartographiques.

Cette action aboutira en 2026 à la création d'une nouvelle carte PLU plus ergonomique et plus simple de prise en main.

UNE MIGRATION ET UN CATALOGAGE DES DONNÉES EN PROGRESSION

La migration des données entamée en 2024 a continué pendant toute l'année 2025. Près de 75 % des données ont été migrées ou supprimées (données en doublons, obsolètes ou inutilisées). Le quart restant est constitué de données structurantes ou présentes au sein d'applications

spécifiques (ex. : randonnées, équipements publics, gestion différenciée, etc.), elles seront migrées au fil de l'eau en fonction des besoins ou lors d'évolutions structurelles.

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT MIEUX MAÎTRISÉ

Comme chaque année, les deux agents spécialisés sur les sujets du Grand cycle de l'eau ont continué l'intégration des plans de récolement. 184 plans ont été intégrés en 2025 dans les bases de données, représentant un total de 35,6 km de réseaux.

Mais le sujet majeur de 2025 a été le lancement d'un marché de recollement en classe A de l'intégralité du territoire des Mauges. Cette opération qui devrait s'étendre sur plus de deux ans permettra d'avoir une parfaite connaissance du réseau d'assainissement du territoire.

Pour le SIG c'est un travail conséquent qui va nécessiter un temps important pour préparer les données à destination des prestataires, contrôler les livrables et les intégrer dans le SIG.



DÉVELOPPEMENT

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF
ET INNOVANT



17,4 ha
de terrains vendus
en Zones d'Activités



70
entreprises du territoire
mobilisées pour transmettre
leur connaissance des métiers
et des savoir-faire



11
entreprises hébergées
à Synergie représentant 27
emplois

La coopération est la source d'un développement durable et d'un territoire innovant. La réussite de nos actions engagées en 2025 en est l'illustration. Elles sont partagées et portées par l'ensemble des acteurs du développement qu'ils soient institutionnels, entrepreneurs, associatifs ou citoyens sur les thématiques du pôle : économie circulaire, emploi-formation, plateforme alimentaire, Synergie, énergie, tourisme...

LE FONCIER ÉCONOMIQUE EN ÉVOLUTION PERMANENTE

Une dynamique continue des ventes et de l'aménagement des zones d'activité (ZA)

Mauges Communauté a vendu 23 parcelles en zones d'activités représentant au total 17,4 hectares, en régie ou par l'intermédiaire de concessions d'aménagement :

- > Beaupréau-en-Mauges : 4 lots, soit 15 038 m²
- > Chemillé-en-Anjou : 4 lots, soit 56 444 m²
- > Montrevault-sur-Èvre : 2 lots, soit 9 016 m²
- > Sèvremoine : 11 lots, soit 85 158 m²
- > Orée-d'Anjou : 2 lots, soit 8 692 m²

2 zones ont continué d'être aménagées.

- > La Courbière – requalification de la zone, en intégrant des aménagements favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.
- > Les Onchères – poursuite des études pour la création de cette zone.

UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE INDISPENSABLE

L'énergique animation des réseaux d'entrepreneurs

L'équipe de développeurs économiques oeuvrent tout au long de l'année à la mise en réseau indispensable des entrepreneurs des Mauges, en participant aux nombreuses rencontres des clubs d'entreprises CEMA, L'oréenne, Evre&co et AEEM : CA, Conviviale, déjeuner, conférence ou ateliers. En 2025 ils ont également accompagné la structuration d'un

CESSION IMMOBILIÈRE

- ✓ Levée d'option anticipée d'un crédit-bail au Mesnil-en-Vallée à Mauges sur Loire, au sein de la zone des Tersettières pour un montant de 20 400,35 €

collectif d'entreprises à l'échelle des Mauges : le Collectif économique des Mauges. Il a pour objectifs de représenter et défendre les intérêts économiques des entreprises locales, de favoriser le dialogue entre chefs d'entreprises sur les enjeux structurants du territoire, d'être force de proposition auprès des acteurs publics et de participer activement aux réflexions impactant le développement économique des Mauges.

Un accompagnement individuel assidu des entrepreneurs

Mauges Communauté a poursuivi son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprises artisanales, commerciales et de services par l'organisation d'événements et de dispositif d'aide.

En partenariat avec la Région et l'Association Initiative Anjou, Mauges Communauté a accompagné 74 projets d'entreprise en 2025. Parmi eux, 71 ont reçu un avis favorable et bénéficié de l'octroi d'un prêt d'honneur : 43 créations de très petites entreprises (TPE), 18 reprises de TPE, 2 projets de développement de TPE, 7 reprises de petites ou moyennes entreprises (PME) et 1 projet de développement de PME.

Le comité de prêt s'est réuni à 18 reprises au cours de l'année.

Par ailleurs, Mauges Communauté a accompagné 6 entreprises dans le dépôt d'une demande d'aide régionale Pays de la Loire Commerce-Artisanat.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Cholet, la collectivité a organisé plusieurs matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises et 4 événements dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre au mois d'octobre.

Une mobilisation du réseau des animateurs commerce toujours intense

En 2025, le réseau des animateurs commerce a continué à développer les réseaux sociaux KDôMauges en lien avec Ôsez Mauges Tourisme. Une rencontre tous les 15 jours est organisée en visio conférence afin d'échanger sur les sujets commerce et de prévoir les publications sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Au total, 78 portraits de commerçants ont été diffusés dans l'année.

Cette année a été marquée par le lancement du jeu concours de la plus belle vitrine de Noël des Mauges : 36 commerces participants.

LES ACTIONS EMPLOI / FORMATION CONTINUENT DE SE DÉPLOYER

ECL'OR élargi à 4 nouvelles communes

Ce projet expérimenté sur Pouzauges et Montaigu permet de rapprocher les établissements scolaires du monde économique à travers des ateliers animés par des enseignants et des représentants d'entreprises.

32 entreprises engagées sur l'année 2025/2026 de tous secteurs d'activité (industrie, agriculture, santé, restauration collective, bâtiment...). 1 225 élèves sont concernés par cette démarche qui remet le jeune au centre de son orientation à travers des ateliers d'éveil à la connaissance de soi et de découverte du monde professionnel. Ce projet est présent sur Orée-d'Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre ainsi que Beaupréau-en-Mauges où il a débuté avec les deux collèges et la MFR de Jallais pour 2025/2026.



Les Rendez-vous de l'emploi ancrés

22 entreprises de Mauges-sur-Loire et d'Orée-d'Anjou ont participé aux Rendez-vous de l'emploi le 5 novembre à Saint-Florent-le-Vieil.

270 personnes sont venues majoritairement invitées par France Travail. 42 % des entreprises participantes ont réussi à recruter grâce à cet événement et ont exprimé leur satisfaction. 37 entreprises de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Èvre ont participé à l'édition du 13 mars. 610 personnes ont été vues ce jour-là et 56 % des entreprises interrogées ont recruté à la suite de cet événement entre 1 à 5 personnes. 28 entreprises de Sèvremoine ont participé à la première édition du 30 janvier. Cette édition accueillie 500 visiteurs et a permis à 40% des entreprises présentes de recruter localement.

Le 25 avril 2025 a eu lieu un forum job d'été à destination des jeunes à la recherche d'un emploi sur la période estivale. Cet événement s'est déroulé avec l'association des Points Information Jeunesse et du MEDEF. Il a réuni 26 entreprises et 410 jeunes visiteurs.

Ces événements locaux ont donc leur intérêt pour les entreprises du territoire, marqué par la proximité avec le public.

Les Rendez-vous de l'Emploi propose aux habitants et aux entreprises du territoire des rencontres de recrutement en proximité sur 4 communes du territoire.



C'est quoi ton Métier ?

Afin de faire découvrir les métiers du territoire des Mauges aux scolaires, la troisième édition de « C'est quoi ton métier ? » s'est déroulée au mois de novembre. 70 entreprises du territoire ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs métiers aux élèves des établissements scolaires volontaires.

Ce dispositif a été possible grâce à la mobilisation des entreprises et au financement des transports par Mauges Communauté pour les établissements scolaires. 16 établissements scolaires ont participé à cette édition et 1960 jeunes ont pu profiter de ces visites.

Pour cette troisième édition, la possibilité de participer au concours des meilleurs comptes rendus de visites d'entreprises a été réalisée avec l'attribution de 5 prix (4 prix collège et 1 prix lycée).

Les Ressources Humaines mobilisées

Des « ateliers RH » ont été organisés à destination des services ressources humaines et des chefs d'entreprises du territoire. 58 entreprises ont pu y participer sur des thématiques diverses : le handicap et le maintien dans l'emploi, évaluer sa démarche RSE, les RH à l'heure de l'IA, l'évolution professionnelle...

Ces ateliers thématiques répondent à une véritable demande. Ils permettent d'apporter une réflexion à propos de problématiques communes que les entreprises peuvent rencontrer, et un lieu de rencontre entre des problématiques communes que les entreprises peuvent partager dans un contexte de tension de recrutement.

Les entreprises qui fréquentent ces ateliers sont de taille et de secteur d'activité divers.

Mauges Communauté participe également à d'autres actions en lien avec l'emploi et la formation conjointement avec d'autres partenaires : les journées pour l'emploi de Chemillé-en-Anjou, Chemillé on s'oriente, forum des métiers à Orée d'Anjou et Mauges-sur-Loire.

Une collaboration active avec Cholet Agglomération

Les champs de l'emploi et de la formation dépassent les limites du territoire des Mauges. C'est pourquoi Mauges Communauté collabore avec Cholet Agglomération sur certaines actions au niveau du bassin d'emploi :

- > La Maison de l'orientation propose une permanence par mois sur Beaupréau, pouvant accueillir 2 RDV. La communication de ses créneaux se fait via le site internet de Mauges Communauté et auprès des établissements scolaires du territoire.
- > La co-organisation d'un Forum pour l'emploi au parc des exposition de la Meilleraie à Cholet en septembre 2025 regroupant 150 entreprises dont une trentaine des Mauges. 2 700 personnes sont venues à ce forum dont 16 % d'habitants des Mauges.

UN APPEL À PROJETS POUR RENFORCER LES ACTIONS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'appel à projets « Transition écologique » #2 a permis de soutenir 32 projets. Parmi ces projets, une dizaine directement fléché vers des actions d'économie circulaire et, en particulier, plusieurs parmi eux qui permettent à Mauges Communauté de nouer des partenariats plus concrets et plus structurants.

Par exemple, un partenariat avec Echobat qui renforce l'accompagnement des collectivités, maitrises d'ouvrages et entreprises sur les sujets d'écoconstruction (réemploi, matériaux biosourcés, etc.). Les actions de sensibilisation et l'AMO proposées faciliteront la mise en action de différents acteurs autour d'une même dynamique de territoire.

Même logique avec le partenariat avec l'IRESA par exemple, qui devrait permettre de structurer les projets portés par des structures de l'économie sociale et solidaire sur le territoire des Mauges.

DÉCARBONATION ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

Le 4 juillet 2025 a été l'occasion de clôturer le 1^{er} parcours Mission Change engagé en 2024 avec 7 entreprises du territoire : Boisseau, Sojadis, EBM, Allard TP, Brault Métallerie, Groupe Elaia et CAA Agencement. Ce temps fort a permis de faire un 1^{er} bilan avec un retour d'expérience de plusieurs mois sur les premières actions engagées par les entreprises à la suite de ce parcours.

Lors de cette journée, le temps d'échange avec les élus et partenaires de Mauges Communauté a montré toute la pertinence de porter ce parcours à l'échelle territoriale pour faciliter les coopérations entre entreprises et collectivités dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la décarbonation et de la transition écologique du tissu économique.

SYNERGIE, UN LIEU POUR LES ENTREPRISES ET LEURS PARTENAIRES

Fin 2025, environ 5 000 m² sont utilisés sur le site pour l'accueil d'entreprises résidentes soit 11 entreprises représentant 27 emplois.

Un lieu totem pour l'évènementiel

De nombreux évènements sont co-organisés avec les partenaires économiques du territoire et du département. Le site est devenu un lieu connu et reconnu pour échanger sur l'économie circulaire et les transitions sociétales et environnementales.

En 2025, plus de 250 entreprises sont passées dans les murs de Synergie pour des programmes portés par Mauges Communauté ou par des partenaires : Ateliers RH, Ecl'or, Parcours décarbonation, Matinée de la Création...

Un Lab en développement animé par les Compagnons du Devoir

Le Lab Synergie s'adresse aux entreprises et porteurs de projets. Déjà près de 100 entreprises ont été sensibilisées à ce dispositif lors des CréApéros. Son ambition est d'accompagner les acteurs de l'économie locale dans la concrétisation de leurs projets innovants, comme le prototypage, en leur offrant l'accès à des technologies de pointe et un cadre stimulant pour la créativité.

Pour ce faire, un LAB manager expérimenté assure leur accompagnement, de la conception 3D au prototypage. Ce poste est cofinancé par Deffinov et Les Compagnons.



Le dispositif s'appuie également sur un parc complet de machines et outils de fabrication numérique : imprimantes 3D, fraiseuses à commande numérique (NC), 2 découpeuses laser, 1 découpe jet d'eau, ainsi que des équipements dédiés à la modélisation et aux finitions. L'investissement total s'élève à 267 000 € HT, dont 187 000 € de subventions.

L'espace formation « Compagnon du Devoir »

Inauguré le 25 novembre, l'espace formation de 1 700 m² a accueilli en 2025 les premières promotions des Compagnons du Devoir sur une formation « Pro Construction Bois » et en maroquinerie.



SYNERGIE, BATEAU AMIRAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Synergie s'affirme comme le véritable « bateau amiral » de l'économie circulaire de Mauges Communauté. La présence d'acteurs engagés dans cette réflexion comme la Matériauthèque Siléo, l'entreprise Les Grands Bois ou encore Les Compagnons du Devoir, crée progressivement un écosystème à l'initiative de nouveaux projets. L'exemple de la Tiny 100 % réemploi illustre bien l'esprit d'expérimentation et d'innovation autour de l'économie circulaire. En parallèle, le démarrage des formations dispensées par les Compagnons du Devoir montre l'intégration de l'économie circulaire au cœur de leur projet de développement à Synergie. Mauges Communauté facilite la coopération entre tous ces acteurs et accompagne l'émergence de projets en économie circulaire, comme dans le projet d'hébergement des jeunes ou encore le projet de formation aux métiers de la dépose soignée et au réemploi des matériaux.

Concrétisation et développement du showroom de l'économie circulaire

Le showroom de l'économie circulaire, porté par Mauges Communauté, a été lancé en 2024 au cœur de Synergie, grâce à l'implication de plusieurs entreprises locales. En 2025, il s'est structuré autour de 4 pôles thématiques : « Vivre avec ses ressources locales », « Construire et rénover », « Agencer et s'équiper » et « S'habiller ». Un travail graphique et scénographique a permis de créer un espace vitrine immersif, conçu pour surprendre et interpeller les visiteurs.

Ce lieu pédagogique et démonstrateur a pour vocation de rendre concrète l'économie circulaire et de valoriser l'engagement des entreprises et acteurs du territoire. Un parcours de visite a été imaginé pour faciliter l'accompagnement pédagogique des entreprises, des élus et des citoyens. Il sert également de support d'animation pour intégrer des prestations dans des offres de formation ou des événements.

Financé par l'AAP Région Pays de la Loire/ ADEME et Mauges Communauté, le showroom rassemble 13 entreprises engagées (JOLIVAL, ITANCIA, ALLARD TP, ERAM, Humeau-Beaupreau, SCF, Atelier DELMONT, ALISE, SILEO, Les Grands Bois, Le Carré Vert, Sojadis, TRIS) ainsi que la Plateforme Alimentaire des Mauges, Horizon Bocage et Synergie.

En 2025, le showroom a accueilli 25 animations et événements, attirant plus de 500 visiteurs, dont une journée dédiée à l'économie circulaire lors des rencontres TEPOS fin septembre.



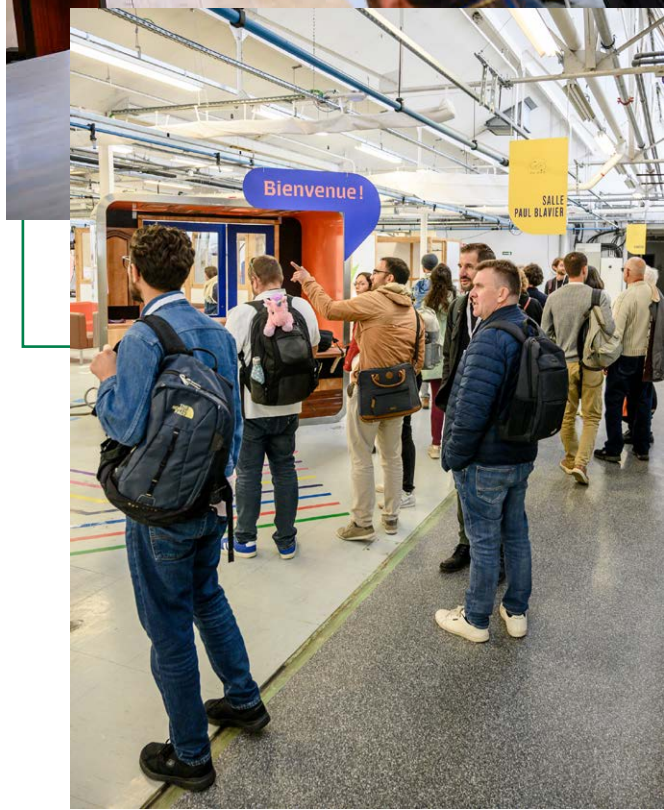
Un projet d'urbanisme circulaire et visionnaire

En 2025, Mauges Communauté a défini, avec l'appui d'un programmiste, l'évolution du site Synergie, dont le cœur du bâtiment date de 1911. Ce travail s'inscrit dans une logique d'exemplarité, visant à faire de Synergie un projet démonstrateur d'urbanisme circulaire. Il intègre toutes les dimensions de cette approche : optimisation du foncier et des surfaces, préservation maximale de l'existant, dépose soignée et réemploi des matériaux, gestion de l'eau, et intégration des énergies renouvelables.

Les hypothèses pour l'avenir sont multiples, avec parmi elles :

- > installer de nouvelles activités, dont une offre d'hébergement pour les personnes en formation, ainsi qu'une solution de logement ponctuel pour les entreprises (salariés en période d'essai, stagiaires, etc.) ;
- > créer une plateforme d'échanges multimodale pour faciliter la mobilité ;
- > rénover les espaces avec un travail spécifique sur les volets thermiques et la renaturation.

Ce travail a abouti à un scénario technique et financier permettant de se projeter dans le temps, pour poursuivre le développement des activités tout en améliorant le confort, l'usage et l'empreinte environnementale du site.



L'évènement TEPOS 2025 a été l'occasion de mettre un coup de projecteur sur Synergie.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



400

personnes sensibilisées
au Consommer Local lors de
la Semaine de l'Alimentation



150

porteurs de projets ou futurs
cédants agricoles ont été
sensibilisés ou accompagnés
dans leur projet



60

producteurs intéressés
pour approvisionner
la plateforme alimentaire
des Mauges

En 2025, Mauges Communauté a poursuivi sa politique envers le monde agricole, pilier économique du territoire. L'année 2025 a d'ailleurs débuté sous le signe du Consommer Local lors de la cérémonie des vœux communautaires, valorisant une agriculture locale et résiliente dans les Mauges.

LE SOUTIEN DE L'AGRICULTURE FACE AU DEFI DU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

Fin 2024, Mauges Communauté a renouvelé ses partenariats avec les acteurs de la transmission agricole : Chambre d'Agriculture, GABBAjou et Vivre au Pays. L'objectif est de maintenir la dynamique lancée autour de cet enjeu. Plusieurs actions ont donc pu être mises en place en 2025 :

- > Poursuite des rencontres du Groupe d'Appui Local Collaboratif, afin de réunir tous les acteurs agricoles du territoire et de partager les différentes actions à mener autour de la transmission ;
- > Un événement autour de la transmission, organisé par la Chambre d'Agriculture : « Les Mauges ont d'incroyables talents ! ». Cet événement a permis de réunir 94 participants, dont des étudiants en filière agricole et des futurs cédants. Une table ronde et différents témoignages de transmissions réussies ont valorisé les métiers de l'agriculture de manière positive et surtout sans tabou ;
- > Visites de fermes des Mauges, animées par le GABBAjou, à destination des étudiants en filière agricole, afin de leur faire découvrir les enjeux d'une installation réussie ;
- > Plusieurs cafés-transmission ont été organisés par l'association Vivre au Pays réunissant près de 30 porteurs de projet et futurs cédants pour leur permettre d'échanger sur leurs parcours respectifs ;
- > Des points accueils transmissions délocalisés ont été organisés dans les communes de Sèvremoine et Chemillé-en-Anjou. Ces rendez-vous, co-organisés par la Chambre d'Agriculture et la MSA ont permis d'accueillir près d'une dizaine de futurs cédants afin de les accompagner au mieux dans leur projet de transmission.

Le partenariat avec la CIAP 49 a également été renouvelé en 2025 pour un an. L'objectif est de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet non-issus du milieu agricole dans le territoire. Ainsi, 8 porteurs de projet pourront être accompagnés de manière individuelle afin de s'installer sur le territoire des Mauges.

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE POUR SON RÔLE NOURRICIER

Les partenariats avec le CPIE Loire Anjou et la Chambre d'Agriculture se poursuivent pour animer les actions du **Projet Alimentaire Territorial** de Mauges Communauté.

Sensibiliser grand public et professionnels de la restauration collective



Lancé en octobre 2024, le **Défi Foyer Alimentation Positive (DFAP)**, coordonné par le CPIE Loire Anjou et le GABBAjou, s'est déroulé jusqu'en juillet 2025. Ainsi, 38 foyers de tout le territoire ont participé à ce Défi, grâce à la coordination réalisée par 4 structures : le CPIE LA, le Centre social Val'Mauges, le Centre social Rives de Loire et l'Association Familles Rurales. Ce DFAP a permis d'accompagner ces foyers engagés dans un passage à une alimentation locale, durable et de qualité.

Les résultats de ce défi ont montré une évolution des critères d'achat, avec la question de la saisonnalité qui devient prioritaire pour les familles. Il est également noté une augmentation de la consommation de produits biologiques et de produits locaux. Enfin, les coûts des repas diminuent dans les familles.

Les animations auprès du public scolaire se poursuivent avec la réalisation de l'animation « Du champ à l'assiette » auprès de 13 classes du territoire, soit près de 300 enfants et 13 enseignants sensibilisés. Il en est de même

pour l'ouverture des fermes du territoire dans le cadre de Bienvenue chez mon Producteur au Naturel. En 2025, il a été décidé d'inscrire ces fermes ouvertes dans le cadre du dispositif « C'est quoi ton Entreprise ? » en lien avec Ôsez Mauges. Près de 200 visiteurs ont pu visiter ces exploitations agricoles.

Enfin, l'édition 2025 des Semaines de l'Alimentation s'est déroulée entre le 04 et le 19 octobre 2025. Une vingtaine de structures ont pu proposer différentes actions autour de la thématique des légumineuses. Les restaurants collectifs des communes se sont particulièrement mobilisés avec la réalisation d'un Menu des Mauges élaboré en commun avec des produits locaux. Ces différentes animations ont permis de sensibiliser près de 400 personnes.

L'année 2025 a également été l'occasion de construire des outils et animations permettant de rapprocher producteurs locaux et professionnels de l'alimentation. Ainsi, un listing des producteurs locaux travaillant avec la restauration hors domicile a pu être mis en ligne en juin 2025. Par ailleurs, le premier salon professionnel des producteurs s'est tenu le 16 juin 2025. L'objectif était de favoriser les rencontres entre producteurs/transformateurs des Mauges et les professionnels de l'alimentation : cuisiniers des restaurants collectifs et traditionnels, traiteurs, commerçants et acteurs touristiques. Ce salon, organisé avec la Chambre d'Agriculture et Ôsez Mauges, a permis de réunir 30 producteurs et près de 60 visiteurs professionnels.

LE LANCEMENT D'UNE PLATEFORME ALIMENTAIRE

Lancé en 2024, le projet de développement d'une plateforme alimentaire territoriale s'est poursuivi en 2025. Plusieurs études ont été lancées dès janvier afin de :

- > définir la structure juridique la plus adaptée pour porter l'activité de la plateforme tout en intégrant les différentes parties prenantes du projet dans la gouvernance ;
- > définir le modèle économique de la plateforme grâce à l'élaboration d'un plan de financement pour les cinq premières années d'activité ;
- > définir les besoins matériels et humains pour assurer l'activité de la plateforme : superficie minimale, nombre de salariés, flotte de véhicules nécessaire...

Plusieurs visites de bâtiments susceptibles d'accueillir la plateforme alimentaire se sont déroulées.

En parallèle, plusieurs rencontres avec les producteurs des Mauges ont été organisées afin de leur présenter le projet et de les faire intégrer la plateforme en tant que fournisseurs. Ainsi, une réunion publique a eu lieu en septembre à laquelle près d'une soixantaine de producteurs ont participé.

Cette rencontre a permis de créer un collectif d'agriculteurs des Mauges comptant 53 adhérents, agriculteurs des Mauges de diverses filières et divers labels : fruits, légumes, viande, œufs et produits laitiers. Ces producteurs ont ensuite été réunis en « commission filière » afin d'échanger sur la dynamique du collectif et son intégration dans la plateforme.

La mise en service opérationnelle de la Plateforme Alimentaire des Mauges est donc prévue courant 2026.

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduire les GES, augmenter le stock de carbone et adapter les pratiques agricoles

Les lauréats de l'appel à projets Agriculture et Climat continuent la mise en œuvre de leurs actions sur le territoire. Plusieurs temps forts se sont organisés :

- > une conférence autour du bocage dans les Mauges avec l'intervention de spécialistes de la haie ainsi qu'une table ronde réunissant plusieurs agriculteurs des Mauges pour partager leur expérience ;



Le salon professionnel des producteurs a été créé, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et Ôsez Mauges, pour favoriser les rencontres avec les professionnels de l'alimentation.

- > une cérémonie de remise de trophée aux agriculteurs dans le cadre du projet Eco-méthane porté par l'association Bleu Blanc Cœur : 34 éleveurs accompagnés dans le cadre de ce dispositif, qui ont permis une réduction de près de 1 300 TCO2 eq (soit près de 7 millions de km de voiture évités).

Préserver le paysage bocager caractéristique des Mauges

> Animer un marché local du carbone :

Le projet CarbÔmauges s'est poursuivi, avec l'engagement de 21 agriculteurs du territoire dans la démarche. Afin de poursuivre l'engagement d'entreprises locales dans le dispositif, un déjeuner a été organisé le 13 juin 2025, chez un agriculteur engagé dans CarbÔmauges, situé à La-Chapelle-Rousselin. Ce déjeuner, auquel les entreprises du territoire ont été conviées, a permis de représenter la démarche, ses objectifs et les bénéfices pour les entreprises et les agriculteurs des Mauges. Près d'une dizaine d'entreprises locales se sont déplacées afin de participer à cet événement.

> La poursuite d'une animation territoriale autour de la préservation du bocage :

Le bocage est un élément important du territoire. Mauges Communauté s'est donc engagée aux côtés du SMIB pour répondre au Pacte en faveur de la haie. Plusieurs temps de rencontres ont été organisés, notamment le 25 juin, au cours duquel les différents acteurs du bocage ont pu échanger sur leurs enjeux respectifs.

Encadrer le développement de projets agrivoltaïques

Le 22 janvier, Mauges Communauté a validé le déploiement d'une charte de développement de l'agrivoltaïsme sur son territoire. Celle-ci a pour objectif d'établir un cadre de développement territorial des projets agrivoltaïques mettant l'agriculture au centre des projets. Les engagements fondamentaux de la charte sont :

- > Favoriser une agriculture résiliente, nourricière et bocagère, et éviter les projets « alibis » sur les terres agricoles ;
- > Faire de l'agrivoltaïsme un des éléments de la diversification et permettre un meilleur partage de la valeur ;
- > Mettre en œuvre les objectifs ambitieux du PCAET – TEPOS 2050, et répondre aux enjeux du changement climatique.

Cette charte est désormais communiquée aux développeurs de projets agrivoltaïques, qui sont invités à travailler les projets afin de répondre aux différents critères inscrits.

TOURISME



48

entreprises engagées
dans le tourisme d'affaires



394 358

visites
sur osezmauges.fr



130

entreprises ouvrent leur porte
au public pour
C'est quoi ton entreprise ?



462

commerces locaux adhèrent
à KDôMauges

2025 a marqué une année de consolidation et d'innovation pour Ôsez Mauges, avec une stratégie touristique résiliente malgré un contexte météo contrasté et des mutations économiques. La SPL a renforcé son rôle d'animateur territorial, en fédérant les acteurs locaux autour de projets structurants (tourisme d'affaires, patrimoine, savoir-faire) tout en modernisant ses outils de promotion. Les résultats témoignent d'une dynamique collective : fréquentation stable, records de ventes pour les dispositifs locaux (KDôMauges, coffrets gourmands), et une visibilité numérique en forte progression.

UN RÉSEAU PROFESSIONNEL EN EXPANSION

Le service Événements Pro a confirmé son ancrage dans le paysage économique local, avec 48 offres partenaires (salles de réception, traiteurs, hébergements, activités) engagées dans la filière MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions). L'audit stratégique mené par le cabinet Coach Omnium a permis d'affiner la stratégie, centrée sur trois axes :

- > L'accompagnement des prestataires via des formations (e-réputation, bonnes pratiques) et des ateliers thématiques.
- > La prospection ciblée avec la diffusion de 4 200 exemplaires du manuel Événements Pro et la participation au salon So Événements à Nantes (50 contacts qualifiés).
- > La communication digitale, notamment une page LinkedIn dédiée (472 abonnés, taux d'engagement de 28,5 %) et une newsletter bimestrielle avec un taux d'ouverture de 77 %

Résultats 2025 :

- > 37 dossiers aboutis, touchant 1 729 collaborateurs pour un chiffre d'affaires direct de 113 438 €.
- > Lancement du Forum Événements Pro à Montjean-sur-Loire, réunissant 26 exposants et 70 prospects qualifiés, avec des retombées concrètes pour les prestataires locaux.

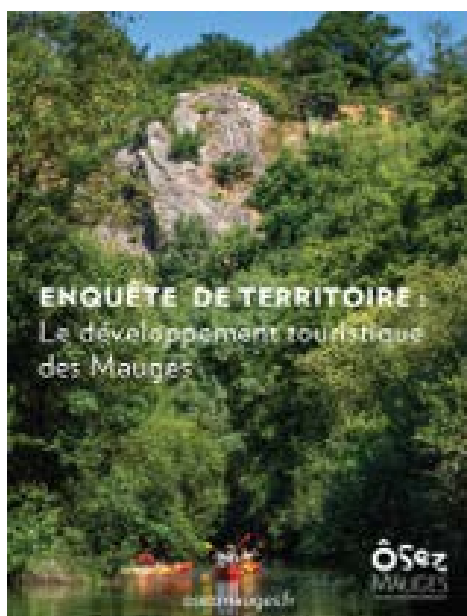
UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE RÉSILIENTE

Malgré des conditions météorologiques défavorables, l'activité touristique s'est maintenue en 2025, portée par la performance des chambres d'hôtes et des gîtes. Les 16 910 demandes traitées dans les accueils d'Ôsez Mauges, ainsi que les 328 demandes gérées "hors les murs" lors d'événements, témoignent d'un intérêt constant pour le territoire. Le compteur La Loire à Vélo de Saint-Florent-le-Vieil a enregistré 43 310 passages, un chiffre stable par rapport à 2024, avec des pics de fréquentation en août.

Les sites de visite et d'activités ont totalisé 152 348 entrées (dont 118 268 payantes), avec des performances remarquables pour Natural'Parc et le Jardin Camifolia. Les ventes de séjours, billetterie et boutique ont généré un chiffre d'affaires de 22 351 €, tandis que les hébergements marchands affichent des taux d'occupation satisfaisants, notamment pour les chambres d'hôtes (48,2 %).

RÉSEAU DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES : PROXIMITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Ôsez Mauges a consolidé son réseau de 183 offres loisirs et 45 offres affaires, réparties sur l'ensemble du territoire. Les temps forts annuels comme le lancement de saison au Théâtre Foirail de Chemillé ou la journée Méli-Mélo ont mobilisé 84 professionnels, renforçant leur implication et leur connaissance du



territoire. Les six référents communaux jouent un rôle clé dans cette dynamique, en assurant un lien de proximité avec les prestataires et en relayant leurs besoins.

Par ailleurs, 24 projets ont été accompagnés en 2025, aboutissant à 38 installations ou reprises d'activités touristiques. Le guide « Entreprendre en tourisme dans les Mauges », couplé à un portrait de territoire et une enquête stratégique, a permis de structurer ces initiatives et de répondre aux attentes des porteurs de projets.

UNE VISIBILITÉ NUMÉRIQUE À SON PLUS HAUT NIVEAU

Le site osezmauges.fr a enregistré 313 735 visiteurs (+5,43 % vs 2024), avec un taux de rebond historiquement bas (32,52 %). Les pages les plus consultées concernent l'agenda, « À voir, à faire », et les hébergements (+58,66 % de vues). Les réseaux sociaux ont également connu une forte progression :

- > Facebook : 1,5 million de vues (+198 %), grâce à des vidéos internes (séries Loire à Vélo, Catalogue cadeau).
- > Instagram : 4 103 abonnés (+312 %), avec une portée de 43 918 personnes.
- > LinkedIn : 3 593 relations, avec 69 007 vues de publications.

Les éditions et supports physiques

- > Brochure « Les Mauges » : 25 000 exemplaires (2025-2026), axée sur le slow tourisme.
- > Catalogue cadeaux : 7 000 exemplaires, proposant 33 expériences (ateliers, hébergements insolites).
- > Carte touristique « La Loire à Vélo » : 14 000 exemplaires, en partenariat avec les offices de tourisme voisins.



INGÉNIERIE- DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE, DU VÉLO ET DU TOURISME FLUVESTRE

En 2025, Ôsez Mauges a poursuivi plusieurs projets d'ingénierie touristique afin de structurer une offre plus attractive, qualitative et durable. L'organisme a notamment engagé une coopération avec les territoires ligériens pour harmoniser les aménagements des escales entre Angers et Nantes grâce à une identité visuelle commune. Il a également accompagné la commune d'Orée d'Anjou dans la mise en place d'une délégation de service public pour assurer la pérennité du bateau La Luce et développer une offre de croisières thématiques.

Parallèlement, un diagnostic des 97 sentiers de randonnée a permis de préparer leur montée en qualité, avec des travaux de rénovation, une signalétique harmonisée et la création de cartes communales. Enfin, le Schéma Directeur Cyclable a été intégré à la réflexion touristique afin d'identifier des itinéraires à vélo reliant les principaux sites patrimoniaux. L'ensemble de ces actions vise à renforcer l'attractivité des Mauges en proposant une offre touristique cohérente, durable et adaptée aux attentes des visiteurs.



PARTICIPATION ET FRÉQUENTATION RECORDS POUR « C'EST QUOI TON ENTREPRISE ? »

L'édition 2025 a réuni 130 entreprises (dont 38 nouveautés) et 4 702 visiteurs (+17 % vs 2024), avec un taux de remplissage moyen de 68 % (jusqu'à 90 % dans les secteurs chaussure/textile). L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique nationale, avec des retombées lors des Rencontres d'Entreprise & Découverte à Lyon.



« MON CÔFFRET DES MAUGES » ET CHÈQUES KDÔMAUGES : DES INITIATIVES RECONNUES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

875 coffrets vendus (vs 363 en 2024), valorisant 75 producteurs locaux signataires d'une charte qualité. Ce dispositif répond à une demande croissante des entreprises pour des cadeaux de fin d'année ou des présents d'accueil (mariages, nouveaux habitants).

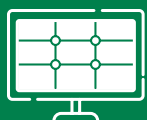
Quand à KDôMauges 154 110 € de chèques vendus (+20 %), répartis entre entreprises (29 %), collectivités (37 %), associations (29 %) et particuliers (4,5 %). 462 commerces sont désormais affiliés, soutenus par une communication ciblée (flyers, réseaux sociaux).

ÉNERGIES RENOUVELABLES



23 tonnes/mois

de BioGNV
consommés sur la station de
Mauges-sur-Loire



987 kWc

de puissance totale des 6
ombrières photovoltaïques
construites en 2025 sur les
communes partenaires



32 020 MWh

produits en moyenne
par an
par le parc éolien
de l'Hyrôme

En 2025, la SEM Mauges Énergies a renforcé son rôle clé dans la transition énergétique des Mauges. Malgré des défis techniques et économiques, les filières BioGNV, éolien et solaire ont progressé, portées par des partenariats locaux et une gouvernance territoriale. Les projets éoliens, bien que confrontés à des contraintes foncières et militaires, illustrent une dynamique collaborative. Le solaire a connu une accélération concrète avec la réalisation d'ombrières et de toitures photovoltaïques, posant les bases d'une autoconsommation collective en 2026. L'objectif reste clair : massifier la production d'énergies renouvelables, optimiser leur valorisation locale, et impliquer citoyens et collectivités.

FILIÈRE BIOGNV : UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE ET DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

La station BioGNV, gérée par Mauges BioGNV (24 % de participation), a connu une stabilisation technique en 2025, avec une consommation mensuelle moyenne de 23 tonnes de GNV, soit presque le double de 2024 (12,3 tonnes). Cette progression régulière, bien qu'en deçà des prévisions initiales, s'explique par une diversification des clients (11 en 2025, avec 3 nouveaux prévus en 2026). La baisse des prix du gaz, revenue à des niveaux comparables à ceux d'avant la crise de 2022-2023, a également favorisé cette dynamique. Pour sécuriser l'activité, 50 % des achats de gaz pour 2026 ont été négociés à un tarif inférieur à celui de 2025, garantissant une meilleure pérennité économique.

FILIÈRE ÉOLIENNE : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES MALGRÉ DES OBSTACLES PERSISTANTS

Les parcs éoliens existants ont confirmé leur performance. Hyrôme, avec une production moyenne annuelle de 32 020 MWh (légèrement sous le P75), reste un pilier de la filière. Le projet Champ-Fleury, co-porté avec Eclém et Enercoop, a connu des avancées majeures : études environnementales menées, mât de mesure installé, et protocole d'accord signé.

Pour les parcs des Aulnaies et Clos du Pressoir, un protocole d'accord a la CNR pour leur renouvellement. Ce protocole prévoit un actionnariat territorial majoritaire (60 %), avec une répartition entre citoyens, Mauges Énergies et Enercoop. Le Clos du Pressoir, moins contraint par les limitations militaires, sera prioritaire pour le renouvellement, tandis que les Aulnaies pourraient voir leur exploitation prolongée en l'état, en raison de contraintes techniques et militaires.



Le projet Champ-Fleury, initiative collective de la SEM Mauges Énergies, Eclém et Enercoop, a permis de sécuriser du foncier, de mener des études environnementales approfondies et de signer un protocole d'accord, démontrant une dynamique territoriale forte pour le développement des énergies renouvelables.

FILIÈRE SOLAIRE : UNE ANNÉE CHARNIÈRE VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La centrale SmiléPhotov'Bourgneuf a été fortement impactée par les prix négatifs de l'électricité (plus de 400 heures en 2025). Pour y remédier, la SEM a mis en place un changement d'agrégateur (passage de CNR à Sorégies pour 2026) et un système de pilotage automatique (Energysoft). Malgré des incidents techniques liés aux arrêts fréquents, le chiffre d'affaires 2025 (365 000 €) démontre la résilience du modèle économique.

La solarisation des espaces publics a marqué un tournant avec la construction de 6 ombrières (987 kWc) sur les communes partenaires, livrées fin 2025. Ces projets, menés avec le cabinet Alterea et le groupement JRC Solaire, seront mis en service en 2026, avec un coût maîtrisé (1,27 €/Wc). Parallèlement, des toitures photovoltaïques



ont été installées sur des bâtiments neufs (Pôle Santé, déchèteries), pour une puissance totale de 183 kWc.

En 2026, la SEM vise à massifier les projets et à valoriser l'énergie localement grâce à des boucles d'autoconsommation collective (ACC) avec les communes, offrant ainsi une énergie verte, locale et économique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ANIMATION TERRITORIALE



2 106

élèves de 102 classes
engagées dans
le programme Ecopousse



623

participants aux Rencontres
TEPOS avec 165 Foulards
verts dont 94 de Mauges
Communauté



400 000 €

de financement
pour les initiatives locales
dans le cadre
de l'appel à projets
« Transition écologique »
avec 30 projets sélectionnés

En 2025, Mauges Communauté a renforcé son engagement pour la transition écologique en accueillant les 15^e rencontres nationales TEPOS, un événement fédérateur autour de l'économie circulaire et de la coopération. Cet éco-événement, certifié et riche en échanges, a mobilisé acteurs locaux et citoyens pour partager savoirs et bonnes pratiques.

ORGANISATION DES 15^E RENCONTRES NATIONALES TEPOS DANS LES MAUGES

Mauges Communauté a accueilli cette année les 15^e rencontres TEPOS, un événement professionnel national autour de la transition écologique et énergétique organisé en partenariat avec le Réseau Cler.

L'événement prenait place au Théâtre-Foirail à Chemillé-en-Anjou et a réuni plus de 620 participants sur 3 jours. L'économie circulaire et la coopération étaient le fil rouge de cette édition.

TEPOS a été l'occasion de mobiliser les associations, élus et agents du bloc local sur le partage de connaissances et le retour d'expériences avec d'autres territoires. Le programme concocté par le Réseau CLER et Mauges Communauté proposait un large choix :

- > 20 visites
- > 40 ateliers
- > 4 conférences en plénières
- > 18 espaces de démonstration

Les rencontres TEPOS ont aussi permis de mettre à contribution 165 « foulards verts », dont 94 de Mauges Communauté et 71 des communes. Parmi les missions confiées : des guides attelés à l'accueil, la réception, les visites, la logistique, mais aussi des chauffeurs ou des agents/élus chargés de la gestion des repas ou de la communication.

Par ailleurs, l'événement s'inscrit dans une démarche d'éco-événement et a d'ailleurs été certifié comme tel par le CPIE. Les produits locaux étaient largement mis à l'honneur dans la composition des repas.

Pour les 16^e rencontres nationales TEPOS, Mauges Communauté passe le flambeau au Pays Lauragais, situé au cœur de la région Occitanie au sud de Toulouse.



LES ÉCOLES DES MAUGES ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME ECOPOUSSE

Mauges Communauté finance l'animation du programme « ECOPOUSSE » sur les 6 communes, qui propose des temps pédagogiques sur le thème de l'efficacité énergétique et la transition écologique au sein des écoles élémentaires.

Celui-ci s'adresse aux enfants de la moyenne section au CM2 et se compose de 3 animations en classe avec un intervenant spécialisé. Plusieurs thématiques au choix sont proposées : les énergies renouvelables, le changement climatique, l'éclairage, la mobilité, la biodiversité etc.

Avant l'été et à la rentrée scolaire, les communes ont assuré le recrutement de 102 classes pour les écoles de leur territoire, soit plus de 2100 élèves. Les sensibilisations ont commencé à partir d'octobre 2025.



DE NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS PAR L'APPEL À PROJET (AAP) INITIATIVES CITOYENNES TRANSITION ECOLOGIQUE

Limiter la production de déchets, mieux sensibiliser les écoliers à la transition écologique ou encore limiter les déplacements polluants... 70 candidats avaient proposé des idées dans le cadre du 2^e appel à projets Initiatives citoyennes Transition écologique relancé en septembre 2024. Au début de l'année 2025, les élus ont ainsi attribué une nouvelle enveloppe de 400 000 €. Avec une aide plafonnée à 30 000 €, 30 projets ont été sélectionnés comme par exemple :

- > Le soutien au festival La Fête des possibles organisée par le Nid/Théâtre de l'Èvre
- > Le Mobiloscope ! Un "showroom" des solutions pour une mobilité durable et inclusive le Centre Social du Chemillois
- > La Tiny House du Réemploi, pensée et réalisée par des entreprises et associations locataires de Synergie (Les Grands Bois, Echobat et SILEO)
- > La suite de la démarche d'éco-citoyenneté par le Centre Social Èvre et Mauges
- > Un programme d'accompagnement de la transition écologique par l'innovation sociale, l'économie circulaire et l'ESS sur Mauges Communauté par l'IRESA
- > Le soutien aux éditions 2025-2026 du festival L'Ouvre-Boîtes par l'association « Un pas de côté »

NOUVEL ENGAGEMENT DES 6 COMMUNES ET DE MAUGES COMMUNAUTÉ DANS LA DÉMARCHÉ TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE

Mauges Communauté et ses 6 communes membres se sont engagées en 2021 pour un cycle d'une durée de 4 ans. Au regard de l'expérience de ce 1^{er} cycle et dans une démarche d'amélioration continue, les 7 collectivités se sont relancées collectivement en 2025.

Mauges Communauté, labellisée 2 étoiles aux référentiels Climat Air Énergie et Économie Circulaire, coordonne la démarche du bloc local. À ce titre, l'EPCI a mené le groupement de commande afin de recruter les conseillers qui suivent et accompagnent les collectivités.

Cette démarche est soutenue à 50 % par l'ADEME et elle permettra aux collectivités de poursuivre leurs engagements pour la transition écologique dans divers domaines.

LA MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE DU SLIME

En 2025, le Slime a fait l'objet d'une animation territoriale marquée pour l'inscrire dans les outils réflexes des travailleurs sociaux du territoire. Les communes et les associations évoluant dans le champ du social et de l'aide à la personne ont été sollicitées tout au long de l'année pour se saisir du dispositif : réunions d'information, fresque de la précarité énergétique, atelier de réflexion.

Un partenariat avec le CCAS de Chemillé et des Locaux Moteurs a permis d'expérimenter l'aller-vers concernant le repérage.

Avec un objectif d'environ 120 visites de septembre 2024 à décembre 2025, le nombre de visites prévu n'a pas été atteint (82) et a nécessité une modification de la convention. Cependant on observe une hausse progressive et ancrée des demandes de visites depuis l'automne (74 visites en 2025).

Le cofinancement des certificats d'économie d'énergie a ainsi permis de subventionner le Slime à hauteur de 58 %, le montant de la 1^{re} convention de 16 mois signée avec Alisée pour la réalisation des visites.

À la fin de l'année, Mauges Communauté et Alisée ont à nouveau convenu un objectif de 170 visites sur deux ans.





VIVRE ENSEMBLE

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ORGANISANT DES SERVICES
DE QUALITÉ

CULTURE ET PATRIMOINE



43

spectacles
pour 81 représentations
dans 21 lieux différents
sur tout le territoire



23 292

spectateurs
dont 10 212 scolaires



1 223

abonnés



140

Pass'Famille vendus

En 2025-2026, Scènes de Pays a animé les Mauges avec une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, cirque), attirant 23 292 spectateurs, dont 40 % de scolaires. Le soutien aux musiques actuelles a accompagné 11 festivals et des actions éducatives avec le CDEM. Enfin, la valorisation du patrimoine s'est concrétisée par des appels à projets, une étude sur sa conservation et le lancement de « Les Mauges, quel esprit !? ».

SCÈNES DE PAYS : UNE PROGRAMMATION RICHE ET PLURIDISCIPLINAIRE

La saison 2025-2026 de Scènes de Pays a confirmé son rôle central dans l'animation culturelle des Mauges, en alliant exigence artistique, accessibilité et ancrage territorial. Structurée autour de quatre axes stratégiques programmation pluridisciplinaire, soutien à la création, médiation inclusive et dynamique partenariale, elle a renforcé les liens entre artistes, publics et acteurs locaux, tout en abordant des enjeux sociétaux contemporains (écologie, égalité, mémoire).

43 spectacles au total ont été proposés, couvrant théâtre, danse, musique, cirque, humour et arts du récit, avec un équilibre entre découverte et reconnaissance, émergence et excellence. La programmation s'est déployée sur les 6 communes nouvelles du territoire, via :

- > 81 représentations « tout public » dans les lieux structurants (Centre culturel de La Loge à Beaupréau, Théâtre Foirail à Chemillé).
- > 19 spectacles en itinérance, intégrant des événements fédérateurs comme La Petite Angevine ou Les Semaines de l'Alimentation.
- > 39 représentations scolaires au sein de 78 établissements scolaires

Les chiffres clés de cette saison révèlent une fréquentation totale de 23 292 spectateurs, dont 40 % étaient des scolaires. Le taux de remplissage moyen a atteint 77 %, avec des spectacles comme Les Gros Patinent Bien ou 4211 km qui ont affiché complet. Enfin, la diversité des esthétiques proposées se répartit comme suit : 30 % de musique, 25 % de théâtre, 20 % de danse et de cirque, 15 % d'humour et 10 % d'arts du récit.

Un soutien actif à la création artistique et des ateliers avec les écoles de musiques

Scènes de Pays a accompagné 5 compagnies en résidence, dont 4 de compagnies régionales.

Les ateliers menés avec les écoles de musique du territoire en 2025-2026 ont permis d'associer leurs élèves à des projets artistiques professionnels. L'école de musique de Chemillé-en-Anjou a notamment ouvert la soirée du concert « ...Et la Bête » (Orchestre Franck Tortiller) avec sa classe de musique de chambre.

L'ensemble à cordes des écoles de Sèvremoine, Beaupréau-en-Mauges, Orée-d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre a quant à lui participé à un extrait de répétition et à une rencontre avec les artistes du spectacle « Proches ».

Par ailleurs, la chorale enfants de l'école de musique de Beaupréau-en-Mauges a bénéficié d'une répétition et d'un échange avec les musiciens du ciné-concert « Ailleurs », tandis que la chorale adulte « Les Pattes de Louve » a collaboré à la représentation de « Rouge Pute ».

Enfin, un projet collaboratif autour du concert « Telesmatika » (Stellar Music Ensemble) a impliqué 30 élèves des écoles de musique des Mauges dans un travail de plusieurs mois, en partenariat avec le Comité des Directeurs des Écoles de Musique (CDEM).



LE DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL DES MUSIQUES ACTUELLES

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du déploiement opérationnel de la politique communautaire en faveur des musiques actuelles.

Après une année 2024 marquée par la mise en œuvre de cette démarche avec la création de l'appel à projets « Soutien aux festivals de

musiques actuelles des Mauges », l'adhésion au GIP Café Culture afin de renforcer la diffusion des musiques actuelles sur le territoire, le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles de musique, ainsi que la création d'un poste à mi-temps dédié à cette politique au sein du service Culture, l'année 2025 a permis d'établir un premier bilan de ces actions et de mesurer l'importance de cette démarche pour les acteurs du territoire.

L'appel à projets « Soutien aux festivals de musiques actuelles des Mauges » a confirmé son rôle central dans l'accompagnement des acteurs culturels. Treize candidatures ont été déposées, témoignant de la vitalité du secteur, et onze festivals ont été retenus pour bénéficier d'un soutien financier variant entre 1 250 € et 25 000 €. Cette diversité des esthétiques musicales soutenues reflète la volonté de la collectivité de promouvoir une offre culturelle accessible et représentative des réalités territoriales.

Parallèlement, les actions d'éducation artistique et culturelle se sont poursuivies en partenariat avec le CDEM et le festival Les Z'Éclectiques. Ces interventions, destinées aux collégiens et lycéens, ont combiné concerts, rencontres avec des artistes et ateliers thématiques pour aborder des enjeux citoyens tels que le harcèlement scolaire, les risques en milieu festif ou l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces dispositifs, menés en collaboration avec le Planning Familial, ont touché plusieurs établissements du territoire, illustrant l'ambition d'une culture à la fois inclusive et engagée.

La structuration de cette politique a par ailleurs été renforcée par le recrutement d'une agente dédiée, dont la mission consiste à améliorer l'accompagnement des porteurs de projets et à consolider le dialogue avec les partenaires. Les orientations pour 2026 s'articulent autour de plusieurs axes prioritaires :

- > le lancement d'une troisième édition de l'appel à projets,
- > la définition d'une stratégie territoriale d'éducation artistique avec le CDEM
- > le déploiement du GIP Café Culture à travers la deuxième édition des « Échappées musicales ».
- > La création du salon professionnel « La Bosselle » à Saint-Florent-le-Vieil, ainsi que la mise en place d'outils de mutualisation (carte des festivals, supports de communication), viendront compléter ce dispositif.

FAIRE CONNAÎTRE, RESTAURER ET VALORISER LE PATRIMOINE

Un certain nombre d'actions transversales se poursuivent, comme l'édition des Cahiers des Mauges ou l'administration du blog « racontez les Mauges ». Des animations auprès de plusieurs classes primaires du territoire se sont aussi déroulées (Champtoceaux, Drain, La-Chapelle-du-Genêt, Saint-André-de-la-Marche, Saint-Macaire-en-Mauges), visant à faire découvrir le patrimoine de proximité.

Un appel à projets a été lancé en 2024 et se déroule sur 2025/26 ; il porte sur la restauration du patrimoine mobilier protégé qui a retenu 7 projets. Un autre a été lancé en 2025 et concerne la valorisation du patrimoine qui a couronné 14 associations lauréates.

Le lancement d'une étude visant à qualifier les objets conservés dans les sites des Mauges ou chez des particuliers, et de proposer des solutions durables et professionnelles permettant d'assurer leur conservation. À cette occasion, le très riche et méconnu patrimoine mobilier religieux fera l'objet d'une attention spécifique.

Pour la quatrième année, Mauges Communauté a participé à la publication d'ouvrages visant à présenter les particularités des Mauges aux habitants. En 2025, la rédaction et à la coordination du livre « Le Dessous des cartes » a permis de s'interroger sur l'historique, l'actualité et le devenir des paysages (notamment urbains) des Mauges.

L'ESPRIT DES MAUGES À L'UNESCO

2025 a vu le lancement d'une ambitieuse démarche d'évaluation, d'exploration et de reconnaissance de l'esprit des Mauges au ministère de la Culture, voire à l'UNESCO. Avec son riche patrimoine, les Mauges se démarquent par un caractère unique, empreint de traditions et de valeurs.

Et si le plus remarquable, important et évident était finalement dans l'état d'esprit des Mauges ? Mauges Communauté a ainsi lancé cette démarche « Les Mauges, quel esprit ! ? » de trois ans en partenariat avec l'association Témonia. Un comité scientifique représentatif de la diversité des profils qui font notre territoire a été créé, et s'est déjà réuni le 19 décembre 2025.



Le comité scientifique de la démarche Les Mauges, quel esprit ?! réunit des experts qui ont pour mission d'enrichir le projet de candidature UNESCO en explorant les six dimensions du patrimoine culturel immatériel des Mauges.



SOLIDARITÉS SANTÉ



20 600
habitants sans
médecin traitant



32 %
des 18-24 ans
ont un trouble
de santé mentale



2 121
personnes âgées
accompagnées par le CLIC



743
personnes
en situation de handicap
accompagnées par le CLH

L'année 2025 marque une étape clé dans l'engagement de Mauges Communauté pour la Santé et les Solidarités. À travers le lancement d'un plan d'attractivité médicale et paramédicale d'envergure, le lancement du Conseil local de santé mentale et le soutien au déploiement de la Maison des adolescents et la réussite de la 4^e édition de Soli'Mauges, la collectivité réaffirme son action en faveur d'un pilier central de l'épanouissement de tous les êtres humains.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ ACTIVE AVEC UN ACCENT SUR L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE ET LA SANTÉ MENTALE

Mettre en œuvre le Contrat local de santé (CLS)

Depuis 2016, Mauges Communauté fait de la réduction des inégalités de santé une priorité. Cet engagement, concrétisé par le Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'ARS, la CPAM et la MSA, a franchi une nouvelle étape avec la version 2.0 lancée fin 2023 pour une durée de 5 ans.

L'année 2025 a été consacré à sa mise en œuvre :

- > En menant des actions en faveur de l'attractivité et de l'accueil des professionnels de santé
- > En favorisant l'accès à la prévention (mise en œuvre de l'appel à projet prévention, campagne de sensibilisation aux risques du Radon...)
- > En renforçant la prévention et la prise en charge en santé mentale
- > En favorisant les parcours de santé et de vie
- > En développant les actions de promotion des milieux et des cadres de vie favorable à la santé (préparation action de sensibilisation urbanisme favorable à la santé).

Soutenir l'offre de soins avec un Plan d'Attractivité Médicale et paramédicale 2025/2028

Face à une situation critique plus de 20 600 habitants sans médecin traitant, la collectivité et ses 6 communes ont déployé, le 1^{er} octobre 2025, un Plan d'Attractivité Médicale et Paramédicale.



Ce plan s'articule autour de 4 grands axes :

- > Susciter des vocations auprès des jeunes du territoire;
- > Accompagner les étudiants durant leur parcours de formation;
- > Faciliter l'installation via des aides financières et un accueil personnalisé;
- > Promouvoir la qualité de vie et les atouts de notre territoire.

Un appel à projet prévention santé

Mauges Communauté a lancé un deuxième appel à projets en 2025 pour soutenir les initiatives locales en faveur de la prévention et de la promotion de la santé des habitants. Cet appel à projets est destiné aux associations, écoles, services ou établissements médico-sociaux du territoire qui souhaitent engager des actions liées :

- > À la promotion d'une alimentation saine;
- > À la promotion de l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité;

- > À la prévention des conduites addictives (alcool, drogues, écrans, jeux d'argent...).

27 160 € ont été attribués à 17 structures du territoire

Former aux addictions

Mauges Communauté a mis en place une formation intitulée « Utiliser le repérage précoce et l'intervention brève en addictologie pour faciliter le repérage et l'orientation des publics vulnérables » animée par Addictions France à destination des professionnels du secteur social/insertion/handicap amenés à conduire des entretiens et des professionnels de santé.

Les 2 sessions de formation ont réuni 20 participants : 9 à la session du 02/10 + 11 à la session du 04/12. 15 organismes différents représentés avec une diversité : organismes de sécurité sociale, insertion par l'activité économique, établissements scolaires, pros de santé, services sociaux des collectivités, associations.

La campagne de sensibilisation à la qualité de l'air et au radon

Depuis 2020, des campagnes ont été menées sur le territoire. Elles ont montré que le radon, gaz naturel dangereux pour la santé, est bien présent sur le territoire. Néanmoins il est loin de l'être dans tous les logements. 87 % des mesures effectuées sont inférieures au seuil de 300 bq/m³ recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Mauges Communauté renouvelle la campagne de sensibilisation au cours de l'hiver 2024/2025 : 400 dosimètres seront distribués aux habitants



Les agents de Mauges Communauté se sont mobilisés pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Pour l'occasion, les équipes étaient habillées de rose avec au programme, un défi photo à relever et un quiz de sensibilisation.

volontaires.

324 dosimètres ont été remis à des foyers volontaires, 261 dosimètres ont été retournés et analysés.

Pour les 20 résultats supérieurs à la recommandation de 300 bq/m³ :

- > 4 conseils ont été réalisés par le CPIE Loire Anjou par échanges téléphoniques et de mails. Un récapitulatif des conseils est remis à chaque foyer;
- > 2 visites de remédiation ont été réalisées par ALISEE. Un compte-rendu est remis à chaque foyer.

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) lancé

La santé mentale est devenue une composante indissociable du bien-être général. En 2025, année déclarée Grande Cause Nationale, Mauges Communauté a structuré son action pour briser les tabous et améliorer l'accès aux soins.

« La santé mentale est une composante à part entière de la santé. La promotion du bien être, l'offre de soins et l'inclusion sociale des personnes atteintes de troubles psychiques constituent des enjeux majeurs pour notre

société »

Espace de concertation unique, le CLSM réunit élus, professionnels de la psychiatrie, usagers et aidants. Ce projet collectif vise à co-construire des solutions concrètes pour une société plus inclusive et solidaire. Encore aujourd'hui, s'investir dans la santé mentale répond à un enjeu majeur de santé publique, alors qu'un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. Lever les tabous, améliorer l'accès aux soins, à l'information et renforcer la prévention sont au cœur des actions à engager.

Le CLSM se décline en 4 axes :

- > **Axe 1 : Structurer une offre de proximité en santé mentale**
- > **Axe 2 : Faciliter l'accès ou l'adhésion aux parcours de soins en renforçant le maillage territorial par le développement de dynamiques partenariales intersectorielles.**
- > **Axe 3 : Améliorer la prévention, le repérage précoce et la prise en charge des souffrances psychiques des adolescents et des jeunes adultes**
- > **Axe 4 : Assurer la cohérence des dynamiques engagées à l'échelle départementale via le Projet Territorial en Santé Mentale, avec celles portées par le CLSM de Mauges Communauté et ses partenaires**

Le 16 mai 2025, 133 personnes (professionnels, élus, habitants, personnes concernées, partenaires...) se sont retrouvées pour la journée de lancement du CLSM.

Cette journée a permis, par des interventions de professionnels de la santé mentale et à travers des ateliers de réflexion et d'échanges, de contribuer à approfondir le diagnostic déjà réalisé par le CLS, étoffé par celui du CLSM. Elle a également permis de recueillir les besoins exprimés afin d'enrichir les réflexions du comité de pilotage. À cette occasion, la charte du CLSM a été signée par l'ensemble des membres du COPIL.

Soutenir le déploiement de La Maison des Adolescents (MDA)

Le soutien au déploiement de la Maison des Adolescents s'inscrit directement dans la continuité de la politique de santé mentale que porte Mauges Communauté. En soutenant ce dispositif, Mauges Communauté a souhaité développer des lieux d'accueil et d'écoute accessibles et non stigmatisants pour les jeunes en soutenant l'implantation de la Maison des



Adolescents sur son territoire.

Lieu d'accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous, la MDA accompagne les jeunes de 11 à 21 ans et leurs familles. Une équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmière, éducateurs) assure une écoute bienveillante. Le site de référence est implanté à Beaupréau, complété par des permanences sur l'ensemble du territoire

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) du 6 au 19 octobre

Événement national, les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. La 36^e édition des SISM a eu lieu du lundi 6 au dimanche 19 octobre 2025.

Pour cette édition 2025, 8 rencontres partenariales ont été coordonnées par le CLSM. Une diversité d'actions, à destination de tous, pour tous les âges, a pu être proposée dans chaque commune de Mauges Communauté. 380 personnes environ ont participé.

Le CLSM et son collectif SISM a obtenu le label Grande Cause Nationale "Parlons santé mentale" pour l'ensemble des actions proposées.

La fresque de la santé mentale organisée pour les agents de Mauges Communauté

14 agents ont participé à cette fresque de la santé mentale. De manière générale, les agents se sont montrés satisfaits. Cette action leur a permis de mieux comprendre et appréhender les enjeux liés à la santé mentale, ainsi que d'identifier des solutions concrètes pour en prendre soin au quotidien.

UNE COORDINATION DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES AGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Soli'Mauges 2025 : Êtres Forêt

Pour sa 4^e édition, le collectif SOLi'Mauges a invité les établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie à participer à une expérience culturelle et solidaire : la création du spectacle original « Êtres Forêt ».

11 établissements médico-sociaux du territoire ont répondu à l'appel à participation, s'engageant aux côtés de la compagnie Filiko Théâtre. Pendant plusieurs mois, des ateliers ont été animés pour permettre aux participants de construire leurs personnages, revisiter leurs souvenirs et exprimer leurs émotions à travers la danse, le théâtre, la musique et la vidéo.



Le spectacle a mis en scène « la tribu des gardiens du souvenir », dans une forêt imaginaire favorisant l'éveil des sens. Porté par près de 80 participants — accompagnés par des professionnels et des bénévoles —, il a également impliqué de nombreux résidents dans la création des décors, des costumes et de l'organisation.

Présenté le 28 novembre 2025 au théâtre Foirail, dans le cadre de la programmation culturelle Scènes de Pays, ce spectacle accessible à tous a connu un tel succès que, faute de places, une retransmission en direct sur YouTube a été organisée pour les établissements partenaires, permettant une expérience partagée à distance.

Accueillir les personnes âgées

En 2025, le CLIC a organisé plusieurs événements pour soutenir les aidants :

- > « Après-midis du bien-être » (mars et juin) : ateliers sur la gestion des émotions, la prévention de l'usure physique et l'activité adaptée.
- > Ciné-débat à Orée d'Anjou (journée nationale des aidants) : projection de « Mon vieux » suivie d'échanges avec les acteurs locaux.
- > Sensibilisation « Aider et se préserver » à Chemillé-en-Anjou : 1 conférence (novembre 2025) et 3 formations (janvier 2026) sur le vieillissement, les démarches administratives et les gestes/postures.
- > Rencontres conviviales : 4 fois par an, en partenariat avec les plateformes de répit, sur Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre.

Le Comité local des aidants

Depuis 2024, le service a relancé le comité local des aidants. Il vise à développer une dynamique territoriale d'aide aux aidants de personnes en situation de handicap et de personnes de plus de 60 ans.

Accueillir les personnes en situation de handicap

Le CLH de Mauges Communauté accompagne les habitants de 0 à 59 ans en situation de handicap, en proposant trois niveaux de réponse sur l'information et l'orientation, l'accompagnement dans les démarches MDA et la coordination des situations complexes.

Pour une accessibilité optimale, les rendez-vous sont organisés dans les locaux de Mauges Communauté, en permanences dans 5 communes, ou à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Le CLH anime également trois groupes de travail (Enfance-Jeunesse, Emploi-Insertion, Adulthood-Vieillessement), réunissant élus, professionnels et usagers pour identifier les besoins du territoire et y répondre collectivement. Depuis 2018, un soutien psychologique individuel est proposé aux aidants, financé par la Conférence des financeurs.

En 2025, le CLH a accompagné :

- > 743 personnes aidées, dont 394 nouvelles
- > +25 % d'activité depuis 2023
- > 797 dossiers, 56 % en label 1, 12 en niveau 2 et 32 % en niveau 3
- > 3 246 entretiens, dont 456 en face à face
- > Profil : 50 % de 40 à 59 ans et 21% de moins de 20 ans
- > 1 481 demandes

Le CLH a aussi marqué son engagement lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap, avec la mise en place de 5 Duodays sur Mauges Communauté et une vingtaine dans les communes.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de Mauges Communauté dont la mise en œuvre est assurée dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le préfet et le Conseil départemental.

La collectivité assure ainsi la gestion de 3 aires, confiées à un prestataire privé.

Mauges Communauté a validé, en 2025, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Les principes retenus : la création d'une aire de grand passage fixe, la création d'aires d'accueil de petits passages sur les communes d'Orée d'Anjou et de Montrevault-sur-Èvre. La création d'une aire permanente d'accueil sur la commune de Mauges-sur-Loire.

Le projet social territorial des gens du voyage de Mauges communauté a été rédigé et validé.

EAU ET ASSAINISSEMENT



6 102

contrôles d'**assainissement**
effectués



24,4 M€

de travaux d'investissement :
> 7,1 M€ pour l'alimentation
en eau potable
> 9,7 M€
pour l'assainissement collectif
> 7,5 M€
pour l'eau pluviale



22,98 km

de linéaire d'**eau potable**
renouvelés dont
> 3724 ml au Puiset-Doré
/ Montrevault-sur-Èvre
> 2844 ml à Chaudron-en-
Mauges / Montrevault-sur-Èvre
> 1681 ml à Saint-Laurent-des
Autels / Orée-d'Anjou
pour un montant total
de travaux de
6 036 350 €

En 2025, la politique tarifaire de Mauges Communauté a évolué avec la 4^e année de convergence des tarifs eau/assainissement, influencée par la réforme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Les investissements se sont intensifiés pour améliorer les performances techniques, tandis que la régie d'assainissement a renforcé sa gestion. Un contrat d'objectifs a été signé pour 2026-2029, visant transparence et efficacité. Les études sur les inondations urbaines et la mise à niveau du patrimoine ont aussi progressé.

UNE CAMPAGNE DE VISITE DES INSTALLATIONS AUTONOMES

La campagne de visite des puits lancée en 2025 a pour objectif de vérifier l'absence de risque sanitaire par retour d'eau associée aux installations privées d'eau potable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la sécurisation du réseau d'eau potable. Elle s'intègre au sein d'un planning pluriannuel destiné à couvrir progressivement l'ensemble des communes des Mauges.

La campagne des visites des installations autonomes d'eau potable est structurée en deux étapes : une phase d'enquêtes, suivie de la prise de rendez-vous et des visites terrain.

Les retours d'enquêtes et les premières visites ont permis de consolider l'état des lieux des installations, d'identifier les installations nécessitant une contre-visite, ainsi que de renforcer l'information des habitants sur les démarches de déclaration des puits.

À l'issue de chaque visite, un rapport est transmis à l'habitant sous un délai d'un mois.

En 2025, sur les communes de Sèvremoine, Beaupréau-en-Mauges et Chemillé-en-Anjou, l'ensemble des courriers d'enquêtes a été envoyé.

Les rendez-vous pour la visite des puits ont débuté sur la commune de Sèvremoine et se sont poursuivis sur Beaupréau-en-Mauges.

FAIRE COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE

L'année 2025 est la 4^e année de convergence des tarifs « eau » et « assainissement ». La réforme des redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est en place ; elle s'applique maintenant, après une année « blanche », sur la performance des systèmes eau potable et assainissement. Une vigilance est nécessaire sur l'évolution et l'impact en 2026, directement lié à la performance des systèmes d'assainissement et d'eau potable.

Le travail de consolidation des bases de données « eau potable » et « assainissement » s'est également poursuivi avec la fin de la 1^{re} phase de recherche d'habitants raccordés à l'assainissement mais non assujettis et la consolidation de la démarche de sécurisation sanitaire des puits.

Sur le volet des moyens humains, 2 postes ont été créés à la direction du grand cycle de l'eau en 2025 (7 postes en 2024, 7,5 postes en 2023, 17 postes en 2022 et 18 en 2021).

Les investissements se sont poursuivis de manière conséquente afin d'infléchir la dégradation des indicateurs techniques « eau potable » et de continuer à améliorer les performances des systèmes d'assainissement (notamment au regard des conformités des services de l'État).

Pour accompagner les habitants et expliquer les évolutions, le service administratif a reçu 508 habitants et 15247 appels téléphoniques. Avec un taux d'appels répondus de 88 %.

ASSAINISSEMENT : POURSUITE DE LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA RÉGIE

La régie a poursuivi sa montée en puissance :

- > Augmentation du nombre de sites équipés en télégestion pour permettre de suivre leur fonctionnement à distance et agir plus vite en cas de besoin.
- > Revamping automate concernant 5 STEP du territoire. L'objectif est double : remplacer du matériel obsolète avant les défaillances et améliorer le fonctionnement.

- > Achat et démarrage, paramétrage d'un logiciel de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) pour améliorer, simplifier la traçabilité des actions faites/à faire sur le parc des équipements électromécaniques. Le travail de mise en place du logiciel continuera en 2026 ;
- > Consolidation de la commande publique avec 2 marchés publiés : revamping automate et travaux d'exploitation (travaux de réparation d'urgence, de création de branchement neuf notamment).

Un contrat d'objectifs signé

Un travail d'élaboration d'un contrat d'objectifs a eu lieu cette année pour une mise en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 2026. Le contrat d'objectifs formalise les attentes entre l'autorité organisatrice et la régie dans le but de garantir un service de qualité aux habitants à un prix acceptable. Il permet d'objectiver et de piloter les enjeux politiques de la régie (relation habitants, performances, ...).

Le contrat d'objectifs dure 4 ans, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029, et vise à :

- > garantir un suivi et une transparence dans la gestion publique ;
- > favoriser l'efficacité de la gestion publique en fixant les ambitions du service en cohérence avec les moyens alloués.



EAU PLUVIALE : DES ÉTUDES SUR LES ZONES D'INONDATIONS URBAINES

Plusieurs études ont été lancées sur des zones d'inondation urbaine (à Bourgneuf-en-Mauges / Mauges-sur-Loire, Jallais / Beaupréau-en-Mauges...) mobilisant des interfaces fortes entre les zones agricoles et les zones urbaines. Des comités de pilotage ont été mobilisés entre les communes (compétentes en gestion des eaux pluviales non urbaines), les syndicats de bassin versant (compétence en GEMAPI), les services de l'État (DDT) et Mauges Communauté (compétente sur les eaux pluviales urbaines). Cette animation portée par Mauges Communauté a pour objectif de faire émerger de nouvelles modalités d'intervention et de partenariat entre les acteurs.

En parallèle, les conventions opérationnelles mises en place avec les communes dans le cadre du système de gestion ont été évaluées ; avec en projection la reprise en exploitation de nouveaux bassins par l'agglomération.

UNE ACCÉLÉRATION DE LA MISE À NIVEAU DU PATRIMOINE (RÉSEAUX ET OUVRAGES)

En réponse à la vétusté des installations d'assainissement, l'année 2025 a vu s'accélérer les interventions de renouvellements des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

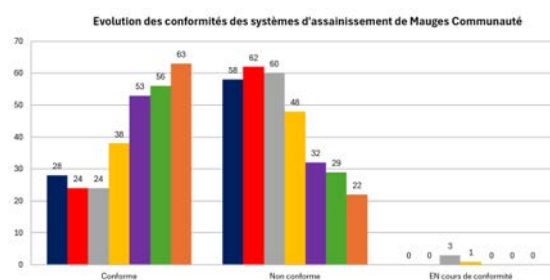
Les études d'extension des stations de Chemillé et Beaupréau ont été engagées en vue de débiter les travaux courant 2027.



La station d'épuration de Drain-Liré a été inaugurée le 13 juin 2025.

L'harmonisation des modalités de facturation des acteurs économiques a été réalisée avec la première phase consistant à mettre, à minima, chaque acteur économique soumis à une convention de rejet au prix d'un habitant.

Alors que l'année 2025 faisait craindre une évolution à la hausse des non-conformités, les bilans de l'état présentés en juillet 2026 font apparaître des résultats qui montrent que les efforts portent leurs fruits et limitent les conséquences sur l'environnement.



LE SERVICE CONTRÔLES ET CONSEILS TOUJOURS PERFORMANT

En 2025, le service a réalisé 2 647 contrôles en assainissement non collectif et 4 050 contrôles en assainissement collectif, dont 1 801 effectués par un prestataire externe.

Les relances concernant les non-conformités identifiées lors des ventes de 2020 et 2021 se poursuivent, tandis que celles relatives à l'année 2022 ont également été engagées. Ces démarches d'accompagnement permettent de rétablir le lien avec les habitants et de leur apporter des conseils techniques (GIEP, etc.) afin de favoriser la mise en conformité de leurs installations.

Les campagnes de recherche de pollution se poursuivent sur les secteurs de Montrevault et du Fuillet. Par ailleurs, plusieurs entreprises majeures du territoire ont fait l'objet de visites d'accompagnement. Ces actions visent à améliorer la gestion des rejets privés vers les réseaux d'assainissement et les milieux naturels.

Enfin, en collaboration avec le service administratif, des réunions publiques ont été organisées en fin d'année dans chacune des communes afin de préparer les campagnes de contrôles périodiques.



Après l'instauration en 2023 et 2024 de la taxe GEMAPI, une réflexion s'est poursuivie en 2025 sur l'optimisation du produit de la taxe avec des premiers jalons posés avec les structures GEMAPIennes ; au regard des décalages de travaux sur le volet « prévention des inondations » afin de garantir les actions entamées et à mener.

RÉHAUSSER LE NIVEAU DE SÛRETÉ DE LA DIGUE DE LOIRE

Le Programme global de fiabilisation (PGF) de la digue de Montjean-sur-Loire (et de celle de Saint-Georges-sur-Loire) se poursuit avec l'objectif de rehausser le niveau de sûreté à une crue de 6,45 mètres à horizon 2029. Il est aujourd'hui estimé pour une crue de 4,70 mètres.

La phase 1 achevée, les études de la phase 2 se sont également réalisées par l'Établissement Public Loire (EPL). Au regard du nombre important de travaux à lancer, l'année 2025 a été consacrée à la précision du programme de travaux par des investigations complémentaires, ainsi qu'à la préparation des dossiers réglementaires L'EPL, sous l'impulsion notamment de Mauges Communauté, a restructuré ses modalités d'intervention (convention de fonctionnement, recrutement dédié...) et a priorisé ses opérations

La construction d'un mur de soutènement a été réalisée fin 2025 à Montjean, pour contenir la poussée de la digue sur un mur privé, et mettre en sécurité les habitants et leurs jardins.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU VIA LES CONTRATS TERRITORIAUX EAU

Les syndicats de bassins versants ont mis en œuvre une partie des actions inscrites dans des Contrats territoriaux Eau (CT-Eau). Ces actions sont financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les régions et départements ainsi que les intercommunalités. Elles permettent d'améliorer la qualité de l'eau, en luttant notamment contre les pollutions diffuses, de restaurer les milieux aquatiques et de favoriser ainsi la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Le syndicat Layon Aubance Louet a notamment finalisé sa nouvelle stratégie pour les trois prochaines années, dans la continuité des objectifs de la précédente programmation, dans un contexte financier cependant plus compliqué, touchant l'ensemble des structures syndicales et faisant suite à des diminutions du périmètre des subventions des partenaires (Agence de l'eau Loire-Bretagne notamment).

POLITIQUE DES DÉCHETS



35

diplômes éco-événement
délivrés par
le CPIE Loire Anjou



580

composteurs
individuels
distribués



52

composteurs partagés
actifs et 39 en projet

En 2025, Mauges Communauté a renforcé sa gestion des déchets avec cinq actions phares : la poursuite de l'optimisation du réseau de déchèteries, le déploiement des éco-événements, le développement du compostage partagé, les collectes textiles expérimentales et un plan collaboratif de lutte contre les déchets abandonnés avec les 6 communes. Une année marquée par l'innovation et la coopération.

DÉPLOYER LES ÉCO-ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Cette démarche est inscrite dans le plan Economie Circulaire et Plan local de prévention des déchets ménager et assimilé (PLPDMA). Elle se déploie sous plusieurs angles : la création et l'animation d'un groupe de travail transversal et la distribution de 35 diplômes éco-événement par le CPIE.

Le groupe de travail transversal rassemble des services communication, vie associative, événementiel, transition écologique des communes et les services culture, communication, événementiel, prévention et gestion des déchets et transition écologique de Mauges Communauté, ainsi qu'Ôsez Mauges et le CPIE Loire Anjou.

Il s'est réuni à 6 reprises depuis octobre 2023. Il a pour objectif de s'acculturer à la thématique, de partager les pratiques, de travailler sur des actions communes, pour déployer les événements à faible impact aussi bien en interne qu'en soutenant les organisateurs et organisatrices d'évènement sur le territoire. Il a à son actif :

- > la création d'une page internet commune dédiée aux éco-événements, cet outil permet à tous les organisateurs et organisatrices d'évènements de venir piocher les bonnes idées ;
- > la constitution de kits de tri des déchets sur événement par le service prévention et de gestion des déchets de Mauges Communauté, mis à disposition des organisateurs et organisatrices d'évènements par les communes, soutien aux initiatives du territoire.

Le CPIE Loire Anjou, lauréat de l'Appel à projets Transitions écologiques 2022-2024 a monté un programme d'accompagnement dédié aux acteurs du territoire. Il propose notamment un diplôme aux organisateurs

et organisatrices d'évènements. Il mobilise les associations de parents d'élèves pour les accompagner sur l'organisation de kermesse éco-responsables.

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, UN SUJET PARTAGÉ PAR TOUS

Afin de soutenir les communes dans l'amélioration continue de la valorisation des herbes, tontes, feuilles, branches, un groupe de travail intercommunal a été créé en 2022. Il fait suite au fait que les communes n'apportent plus leurs produits de taille et de tonte en déchèteries depuis 2019.

Il est animé par le CPIE Loire Anjou lors de rencontres thématiques organisées autour de sujets assez variés tels que les terrains de foot, l'herbe en ville, les haies de bord de route, les fourmis invasives, la gestion des plates formes de végétaux, l'éco-pâturage. Agents et élus, partagent les problématiques et les bonnes pratiques.

L'accompagnement des habitants continue avec le déploiement de sites de compostage partagé. Sites qui permettent aux habitants ne possédant pas de jardin d'avoir une solution de proximité pour le traitement de leur biodéchets. La distribution de composteurs individuels est toujours d'actualité.

LE NOUVEAU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES PROGRESSE

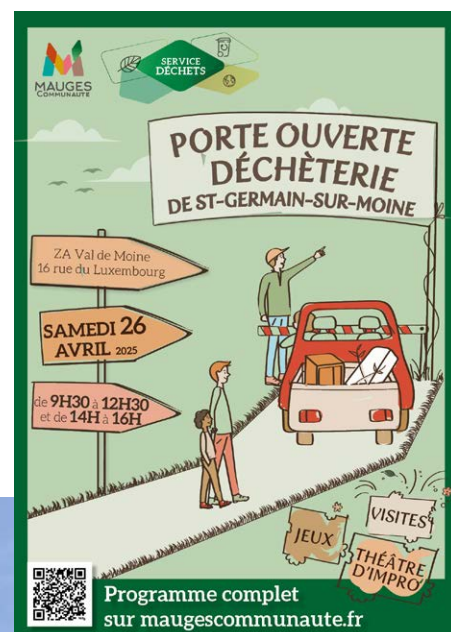
Après sept mois de travaux, la nouvelle déchèterie de St-Germain-sur-Moine à Sèvremoine a ouvert ses portes en avril 2025, après avoir été inauguré en présence de nombreux élus de Mauges Communauté, de Grégory Blanc, sénateur, et de Corinne Minot, sous-préfète de l'arrondissement de Cholet.

Comme pour la déchèterie de Jallais en 2024, les services Déchets et Communication ont organisé une journée portes ouvertes pour présenter l'organisation du site afin de sensibiliser les habitants sur la gestion et la réduction des déchets (visites guidées, théâtre d'improvisation, supports de communication sur les bonnes pratiques).

La création de ce nouveau site a entraîné la fermeture définitive des déchèteries de Gesté à Beaupréau-en-Mauges et de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine au 31 mars 2024.

Mi-juin 2025 ont débuté les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la déchèterie de Melay à Chemillé-en-Anjou. Sa réouverture est prévue au 1^{er} semestre 2026. En conséquence les déchèteries de Valanjou et de la Jumellière à Chemillé-en-Anjou fermeront. Suivra la réhabilitation de la déchèterie de Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges courant du 2^e semestre 2026 puis la construction de la nouvelle déchèterie de St-André-de-la-Marche à Sèvremoine.

Fin 2025, le réseau des déchèteries de Mauges Communauté compte 13 déchèteries et 2 éco-points.



TEXTILE : DES ENJEUX INTERNATIONAUX AUX CONSÉQUENCES LOCALES

Lié au contexte international de la filière textile, les opérateurs de collecte des Textiles, Linge de maison et chaussures (TLC) ont rencontré de grandes difficultés en 2025. Le territoire de Mauges Communauté a perdu 50 % de ses colonnes d'apport volontaire pour le textile. En collaboration avec l'éco-organisme Re-fashion, 11 collectes événementielles expérimentales ont été organisées entre le mois de juin et novembre 2025. Elles ont permis de collecter environ 50 tonnes de textile.

C'est ATIMA, structure d'insertion du territoire, qui a réalisé ces collectes et animé le stand de sensibilisation pour les déposants. Cette structure a pu trier les textiles pour alimenter ses boutiques de seconde main et envoyer en valorisation le reste. Une solution plus pérenne doit être envisagée en 2026 pour garantir la valorisation de ce flux.

UN TRAVAIL COLLABORATIF POUR CONSTRUIRE UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Mauges Communauté et cinq de ses communes ont engagé, avec le soutien de l'éco-organisme CITEO, un plan de lutte contre les déchets abandonnés. En 2025, la commune de Montrevault sur-Evre a rejoint le groupement.

Il s'agit de mettre en commun les pratiques des services des 6 communes en matière de lutte contre les dépôts sauvages pour les recenser, les prévenir, en réalisant des campagnes de sensibilisation, et les réduire. Un travail collaboratif sur des projets de campagnes de communication a été réalisé en 2025.



À Beaupréau, la transformation de la colonne ordures ménagères de la rue Durfort Civrac en colonne emballages contribue à limiter les dépôts sauvages de sacs jaunes.



En parallèle, les animations scolaires ont permis de sensibiliser 4 980 élèves aux enjeux de la réduction des déchets.

www.maugescommunaute.fr



1 rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr